



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

S O M M A I R E

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA BANQUE	6
I. HISTORIQUE DE LA BNI	7
II. PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
III. DIRECTION GENERALE	8
IV. PRESENTATION DU COMITE DE DIRECTION	9
V. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE	10
VI. ACTIVITE DE LA BANQUE	13
VII. DIFFICULTES RENCONTREES	25
VIII. PERSPECTIVES	26
DEUXIEME PARTIE : ETATS FINANCIERS	27
I. EVOLUTION DE LA SITUATION BILANTIELLE	30
II. EVOLUTION DES DONNEES DE GESTION	33
TROISIEME PARTIE : RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	41

MOT DU DIRECTEUR GENERAL



Avec une croissance de 3,7 % en 2016, l'Afrique subsaharienne francophone continue à afficher les meilleures performances du continent. Pour la troisième année consécutive, et pour la quatrième fois en cinq ans, l'Afrique subsaharienne francophone a réalisé les meilleures performances économiques du continent, selon les données fournies par le rapport « Perspectives économiques mondiales », publié en janvier 2017 par la Banque mondiale. Cet ensemble de 22 pays a enregistré une croissance globale de 3,7 %, tandis que le reste de l'Afrique subsaharienne affichait un taux de 0,8 %.

Au cours de cette année, la Côte d'Ivoire a continué d'enregistrer une des plus fortes croissances économiques du continent africain.

En effet, depuis 2012, le pays connaît un succès économique remarquable, illustré par une croissance rapide du PIB qui a commencé à faire reculer la pauvreté. Le gouvernement a adopté un nouveau Programme National de Développement (PND) pour la période 2016-2020 qui entend transformer la Côte d'Ivoire en une économie à revenu intermédiaire d'ici 2020 et réduire davantage le taux de pauvreté.

En dépit de quelques signes d'essoufflement, notamment, la baisse prolongée du prix du cacao sur les marchés internationaux, en avril 2016, les bailleurs de

fonds ont promis une aide de 15,4 milliards de dollars sous la forme de dons et de prêts en faveur du PND.

Les perspectives économiques pour les deux à trois prochaines années restent bonnes avec un taux de croissance qui devrait converger autour de 7 %, le maintien d'une inflation modérée et la maîtrise des finances publiques grâce à des politiques budgétaires et monétaires prudentes, ainsi qu'à la poursuite de réformes destinées à améliorer le climat des affaires et à promouvoir un usage efficace des partenariats public-privé.

Dans cet élan, le secteur bancaire ivoirien reste le plus important de la zone UEMOA. Ainsi à fin 2016, il comptait 28 établissements (26 banques et 2 établissements financiers) contre 26 en 2015.

Le marché reste compétitif et attractif puisqu'il enregistre en moyenne une nouvelle implantation chaque année. Le dynamisme de l'activité bancaire constaté ces dernières années est porté par les crédits et les titres publics. L'encours de crédit est caractérisé par la domination des prêts à court terme (75%) et l'importance du segment « entreprises » (78%), alors que les particuliers ne drainent que 16% des crédits.

Le taux de bancarisation en Côte d'Ivoire est passé à 16% en 2016 avec un taux global d'utilisation des

services financiers à plus de 48%.

Au niveau des activités de la banque, l'année 2016 a été marquée par une baisse de la collecte des ressources principalement sur les comptes des industries extractives ainsi que sur les comptes des compagnies d'assurances et les sociétés immobilières.

La part de marché de la BNI, sur le plan de la collecte des ressources de la clientèle, a enregistré une légère baisse de 0,23 points passant de 7,25% en 2015 à 7,02% en 2016.

S'agissant des emplois, on a observé le même phénomène. En effet, la part de marché de la BNI est passée de 7,89% en 2015 à 6,22 % soit une baisse de 1,67 point.

La banque a observé également une baisse des dépôts, induisant une diminution des ressources. En effet, l'encours des dépôts est passé de 505 408 millions de FCFA en 2015 à 466 264 millions de FCFA en fin 2016, soit une baisse de 39 143 millions de FCFA représentant 7,7%.

Durant l'exercice 2016, les mises en place ont été en faible hausse de 1,4 milliard de FCFA par rapport à 2015 soit 1%. Les crédits aux Grandes Entreprises se sont chiffrés à 161 943 millions de FCFA en 2016 contre 142 077 millions de FCFA de crédits au cours de l'exercice 2015, soit une hausse de 14%, représentant 64% de l'ensemble des mises en place de l'année, suivis des Particuliers qui ont occupé la seconde place des financements consentis avec un montant total de 53 137 millions de FCFA en 2016, contre 42 068 millions de FCFA en 2015, soit une hausse de 26% représentant 21% des crédits mis en place en 2016.

Les crédits aux PME (25 172 millions de FCFA en 2016 contre 50 091 millions de FCFA en 2015) et à l'Etat (12 977 millions de FCFA en 2016 contre 17 550 millions de FCFA en 2015) ont été en forte baisse de respectivement 50% et 26%.

Tous ces résultats ont fait axer les perspectives de la Banque pour l'année 2017 sur la poursuite des efforts pour augmenter le volume des ressources / emplois.

Par ailleurs, la banque entend maintenir durablement son niveau de croissance des fonds propres effectifs afin de respecter les différents ratios.

En matière d'organisation, au cours de l'année 2017, le management par objectif entamé depuis 2012

sera poursuivi et un accent particulier sera mis sur la fixation d'objectifs quantifiés par structure et par individu afin d'obtenir le meilleur rendement du personnel et de permettre à la banque d'atteindre son objectif majeur de consolidation des fonds propres.

Par ailleurs, l'étude stratégique menée par Boston Consulting Group a mis en évidence des points d'amélioration sur lesquels la banque doit concentrer ses efforts afin d'accroître son rendement et mieux se positionner dans son secteur d'activité.

Les actions prioritaires à mettre en œuvre en 2017 se rapporteront aux aspects suivants :

- **La gouvernance**
- **L'extension du réseau**
- **La redynamisation de la politique commerciale**
- **L'amélioration du système d'information**

Pour accompagner efficacement cette expansion, le développement de la monétique et de la télématique et le déploiement des outils décisionnels devront se poursuivre.

En matière de mobilisation des ressources, la banque continuera de s'atteler à développer son réseau et améliorer sa qualité de services. Cela permettra d'accroître la clientèle des particuliers qui constitue le socle des ressources à faible coût.

1 □

PREMIERE PARTIE :
PRESENTATION DE LA BANQUE



I. HISTORIQUE DE LA BNI

Née de la volonté des autorités ivoiriennes d'assurer le développement de la Côte d'Ivoire sur une institution forte et crédible, la Banque Nationale d'Investissement (BNI) a été créée en 1959 (par décret n° 59-209 du 21 octobre 1959) sous l'appellation de Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) qui assurait, entre autres missions :

- **La recherche et la mobilisation des ressources internes et externes pour financer le développement du pays ;**
- **Le service de la Dette Publique ;**
- **La gestion des dépôts des EPN (Etablissement Public National).**

Depuis 1998, de nouvelles orientations ont été données à la Banque. Elle est ainsi devenue une banque d'investissement après avoir obtenu un agrément d'établissement bancaire auprès de la Commission Bancaire de l'UMOA et de la BCEAO, avec statut de société d'Etat.

Elle assure depuis lors, la triple fonction de banque d'investissement, de refinancement et de conseil. Ces métiers sont déclinés en six (06) axes qui font de l'institution :

- 1) Un organisme de péréquation de l'épargne publique ;**
- 2) Un organisme de financement des investissements du secteur agricole ;**
- 3) Un organisme de refinancement des banques et établissements financiers ;**
- 4) Un acteur dans le partenariat public-pré-vé dans le financement des investissements publics rentables et des Petites et Moyennes Entreprises ;**

- 5) Un acteur sur le marché des capitaux ;**
- 6) Un agent d'exécution de missions contractuelles de service public.**

Afin de permettre à l'institution de s'adapter à ces nouveaux métiers, la dénomination sociale de l'ex-CAA a été transformée en Banque Nationale d'Investissement depuis 2004 et le capital social a été porté à 20 500 millions de FCFA.

Par ailleurs, la BNI a créé deux filiales :

- BNI-FINANCES en janvier 2004, qui est une Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI), dont le rôle est de soutenir les métiers de banque d'investissement et de banque conseil de la BNI.**
- BNI-GESTION en Avril 2008, qui est un établissement spécialisé en gestion d'actifs qui a pour mission de lancer et gérer des fonds, en collectant l'épargne des investisseurs (dont des particuliers) pour ensuite effectuer des placements pour leur compte.**

Au 31 décembre 2016 les organes dirigeants de la banque sont composés du Conseil d'Administration avec quatre Comités (Comité d'Audit, Conseil de Crédits, Comité Stratégique, Comité des Ressources Humaines), de la Direction Générale appuyée de quatre Comités (Comité de Direction, Comité de Gestion Actif /Passif, Comité du Développement du Réseau, Comité Monétique).



II. PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration au 31 décembre 2016 est composé des membres (9) suivants :

M. Souleymane CISSE	<i>Président du Conseil d'Administration</i>
M. Emmanuel AHOUTOU KOFFI	<i>Administrateur</i>
M. Adama COULIBALY	<i>Administrateur</i>
M. Antoine Kacounseu MIMBA	<i>Administrateur</i>
M. Youssouf FADIGA	<i>Administrateur</i>
M. Thiékoro DOUMBIA	<i>Administrateur</i>
M. Nicolas DJIBO	<i>Administrateur</i>
M. Pierre René Magne WOELFELL	<i>Administrateur</i>
M. Faman TOURE	<i>Administrateur</i>

III. DIRECTION GENERALE

Au cours de l'année 2016, la Direction Générale de la Banque a été assurée par :

M. Eugène KASSI N'DA	<i>Directeur Général par intérim</i>
M. Malick T.TIO-TOURE	<i>Directeur Général Adjoint par intérim</i>

IV. PRÉSENTATION DU COMITÉ DE DIRECTION

Au 31 décembre 2016, le Comité de Direction était composé des membres suivants :

M. Eugène KASSI N'DA	<i>Directeur Général par intérim</i>
M. Malick T.TIO-TOURE	<i>Directeur Général Adjoint par intérim</i>
M. Hervé Serge N'DAKPRI	<i>Directeur Financier et Comptable</i>
M. Jean Marc GUEI	<i>Directeur du Risque</i>
Mme Léa YAO-TANOH	<i>Directrice Juridique et du Contentieux</i>
M. Daniel Douley KOUADIO	<i>Directeur de l'Audit Interne</i>
M. Benjamin BAHONTO	<i>Directeur du Contrôle Interne et Conformité</i>
Mme Marcelle YANGNI AGBOMI	<i>Directrice des Ressources Humaines</i>
M. Jean-Louis GAULY	<i>Directeur de la Clientèle Entreprise</i>
Mme Oumou Henriette DIALLO	<i>Directrice de la Clientèle des Particuliers et du Réseau</i>
M. Georges N'GUESSAN	<i>Directeur des Systèmes d'Information</i>
Mme Laure ASSAMOI	<i>Directrice des Relations avec les Institutions Financières</i>
Mme Amélie KOLANTRIN	<i>Directrice de l'Organisation</i>
Mme Evelyne ADOM	<i>Chef du Département des Fonds Sectoriels</i>
M. Raphaël SEA	<i>Chef du Département des Opérations Bancaires</i>
M. Fabrice KOUAKOU	<i>Chef du Département Trésorerie</i>
Mlle Maya AKRE WATANABE	<i>Chef du Département Communication Marketing</i>
M. Jérôme MELADO	<i>Chef du Département Banque Electronique</i>
M. Thierry ASSANDE	<i>Chef du Département Patrimoine et Moyens Généraux</i>



V. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

V. I. Environnement économique international

En 2016, l'économie mondiale n'a progressé que de 3,1%, en légère baisse par rapport à 2015 (3,2%). L'inflexion de la croissance mondiale est imputable aux économies avancées qui ont enregistré une perte de 0,5 points, en passant de 2,1% en 2015 à 1,6% en 2016. La régression des pays avancés s'explique essentiellement par le recul de l'investissement des entreprises aux Etats Unis et, pour ce qui concerne la zone Euro et le Royaume Uni, l'impact négatif des incertitudes liées au vote en faveur de BREXIT. L'augmentation du PIB des pays émergents et les pays en développement de 4,1% a permis de maintenir une relative consistance de la croissance de l'économie mondiale.

Toutefois il convient de noter que les conflits et les tensions géopolitiques continuent de peser sur les perspectives économiques de plusieurs régions. Le produit mondial brut devrait augmenter de 3,4 % en 2017 et de 3,6 % en 2018. Cette tendance qui sera observée sur les cinq années à venir est rendue possible par la progression des économies émergentes et en développement qui se situera à un taux moyen de 4,8% entre 2017 et 2022. Tandis que la croissance des économies avancées stagnera autour de 1,8% sur la même période.

L'activité économique de la zone UEMOA a enregistré en 2016 un taux de croissance de 6,8% contre 6,6% en 2015. Dans l'ensemble, tous les Etats membres ont affiché de bonnes performances. En 2017, une croissance de 7,3% est attendue. Au quatrième trimestre de l'année 2016, les cours de la plupart des matières premières exportées par les Etats de l'Union ont été en baisse à l'exception du coton.

Cette contre-performance résulte essentiellement du ralentissement de la demande dans les pays avancés et émergents. Au cours de la même période, l'indice harmonisé de la production industrielle a progressé dans la plupart des Etats membres de l'Union. Il en est de même de l'indice du chiffre d'affaires du commerce et des services qui a augmenté dans la plupart des pays de l'Union à l'exception du Bénin.

V. 2. Environnement économique national

Avec une population estimée à 24,3 millions d'habitants et un PIB de 36,2 Mds USD à fin 2016, la Côte d'Ivoire conserve sa position de leader en Afrique occidentale francophone.

Elle représente 35% du PIB de l'UEMOA et 60% de ses exportations agricoles. Le PIB par habitant demeure néanmoins modeste (1 489,2 USD fin 2016).

Les élections générales organisées dans un climat apaisé en fin d'année 2015 et au cours de l'année 2016 ont créé des conditions favorables d'attrait des investisseurs vers la Côte d'Ivoire.

Ainsi 12 166 entreprises ont été créées en 2016 contre 9 534 en 2015. Le volume des investissements agréés par le CEPICI s'est établi à 672 milliards de FCFA, en harmonie avec les données de 2015.

La Côte d'Ivoire enregistre une croissance soutenue depuis la fin de la crise post-électorale en 2011. Le taux de croissance est estimé à 8,8% en 2016, dans un contexte où plusieurs pays d'Afrique sub-saharienne subissent la dégradation de l'environnement extérieur. La diversité des composantes de l'économie ivoirienne la rend moins vulnérable aux chocs extérieurs que la plupart de ses voisins.

L'inflation reste faible en 2016 avec un taux de 0,7%. La situation budgétaire s'est légèrement dégradée, avec un déficit budgétaire de 4% en 2016. Une forte priorité est accordée à l'investissement public dans le cadre du Plan national de développement qui prévoit un volume d'investissement de 45 Mds EUR sur la période 2016-2020. Cette politique ambitieuse d'investissement dans les infrastructures est favorisée par de nouvelles marges de manœuvre financières générées par les réductions de dettes obtenues dans le cadre de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE). Le taux d'endettement a ainsi diminué de 51% du PIB en 2010 à 32% du PIB en 2013. Il est remonté à 48,3% du PIB fin 2016.

V.3. Environnement bancaire national

Le secteur bancaire ivoirien est le plus important de la zone UEMOA. A fin 2016, il comptait 28 établissements (26 banques et 2 établissements financiers) contre 26 en 2015.

Le secteur reste compétitif et attractif puisqu'il enregistre en moyenne une nouvelle implantation chaque année. L'Etat est entré depuis 2011 dans un processus de désengagement du secteur. Ce programme a démarré par la liquidation de la Banque de Financement de l'Agriculture (BFA) en 2014 et la cession en 2015 de sa participation (44%) dans la SIB. La cession des parts de l'Etat dans NSIA (10%) et la privatisation de BHCI et de Versus Bank ont été annoncées.

Le dynamisme de l'activité bancaire constaté ces dernières années est porté par les crédits et les titres publics. Cette hausse des crédits a été favorisée par une politique monétaire accommodante dans la zone (baisse du taux directeur de la BCEAO de 4,25% à 3,50% sur 2009-2014, du coefficient des réserves obligatoires de 7% à 5% et du ratio de transformation prudentiel de 75% à 50%,).

Les bonnes contreparties s'endettent aujourd'hui à 7-8% sur des maturités de 5 à 7 ans contre des taux de 10-11% il y a cinq ans. L'encours de crédit est caractérisé par la domination des prêts à court terme (75%) et l'importance du segment « entreprises » (78%), alors que les particuliers ne drainent que 16% des crédits.

Outre les crédits, les banques ivoiriennes consacrent une part grandissante de leurs liquidités à l'achat de titres publics qui représentent désormais 30% des emplois contre 20% en 2010

Evolution des ressources et emplois du secteur bancaire
(En milliards de FCFA)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Evaluation 2015-2013	
										Valeur	Valeur
Ressources	2394	2633	3136	3694	4037	4737	5793	7250	6632	-618	-9%
Emplois	2170	2402	2672	3113	3313	3785	4526	5757	5302	-455	-8

Au regard du tableau de référence fourni par l'APBEFCI, les ressources ont connu un repli de 618 milliards de FCFA entre le 31/12/2015 et le 31/12/2016, soit une régression de 9%. Quant aux emplois, ils décroissent de 455 milliards de FCFA, soit une chute de 8%.

Positionnement de la BNI
Parts de marchés APBEF-CI au 31/12/2016 (milliards de FCFA)

Ressources clientèles					Emplois clientèles				
Total Banque	BNI	Position de place	Rang	Position de place 31/12/2015	Total Banque	BNI	Position de place	Rang	Position de place 31/12/2015
6632	465,49	7,02%	7	7,25%	5302	329,79	6,22%	7	7,89%

La part de marché de la BNI, sur le plan de la collecte des ressources de la clientèle, enregistre une légère baisse de 0,23 points passant de 7,25% en 2015 à 7,02% en 2016.

S'agissant des emplois, on observe le même phénomène. En effet, la part de marché de la BNI passe de 7,89% en 2015 à 6,22% soit une baisse de 1,67 point.

Au cours de l'année 2016, la banque n'a procédé à aucune ouverture d'agence. Toutefois, la poursuite de son programme d'investissement pour l'extension de son réseau (construction d'agences et GAB libres), ainsi que l'acquisition du réseau d'agence de l'ex-BFA, devraient permettre à la Banque d'accroître sa capacité à collecter des ressources.



VI. ACTIVITE DE LA BANQUE

L'année 2016 a été marquée par une baisse de la collecte des ressources au niveau de la Banque principalement sur les comptes des industries extractives ainsi que sur les comptes des compagnies d'assurances et les sociétés immobilières. Du fait de cette baisse des ressources, la banque a eu de plus en plus recours au refinancement BCEAO.

CHIFFRES CLES

(Montants exprimés en millions de FCFA)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Effectif	412	434	483	496	512	517	540
Masse Salariale	6 586	6 579	6 762	7 864	7 447	7 695	8 108
Nombre d'Agences	24	26	29	29	30+1 cash point	30+1 cash point	30+1 cash point
Capital	20 500	20 500	20 500	20 500	20 500	20 500	20 500
Chiffres d'Affaires	17 834	23 691	31 232	31 794	36 918	37 189	34 175
Produit Net Bancaire	12 767	18 894	25 938	25 442	29 250	29 053	24 873
Autres Frais Généraux	9 306	7 893	9 229	8 379	9 133	9 728	10 512
Coefficient d'Exploitation	143%	94%	74%	73%	68%	71,48%	87%
Réultat Net	10 623	4 386	8 691	6 407	1 405	3 522	1 877

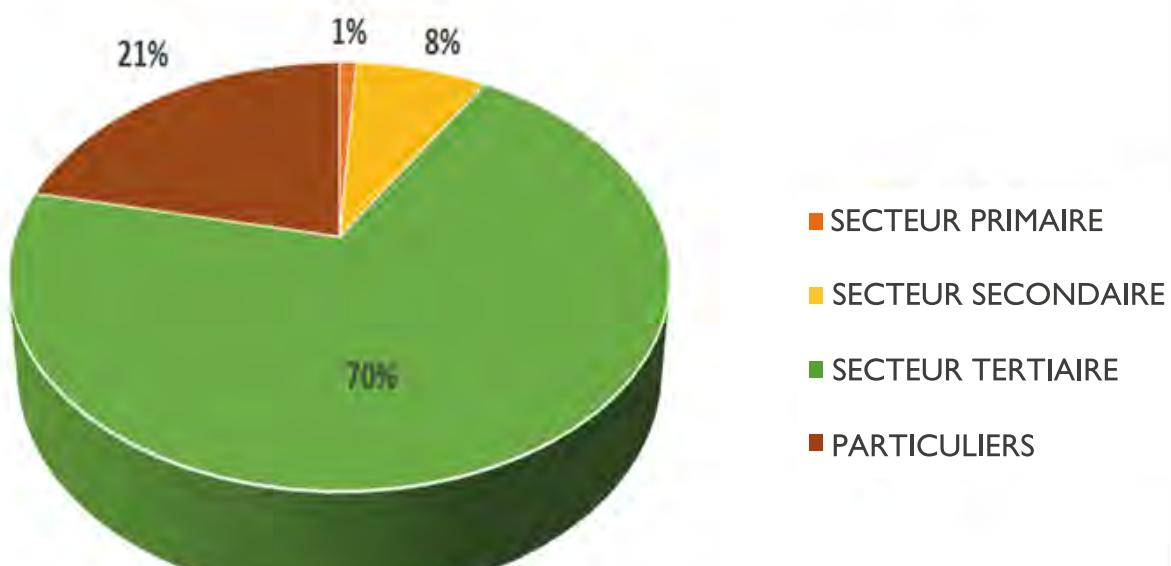
VI.1 La Collecte de l'épargne

La banque a observé une baisse des dépôts, induisant une diminution des ressources. En effet, l'encours des dépôts passe de 505 408 millions de FCFA en 2015 à 466 264 millions de FCFA en fin 2016, soit une baisse de 39 143 millions de FCFA représentant 7.7%.

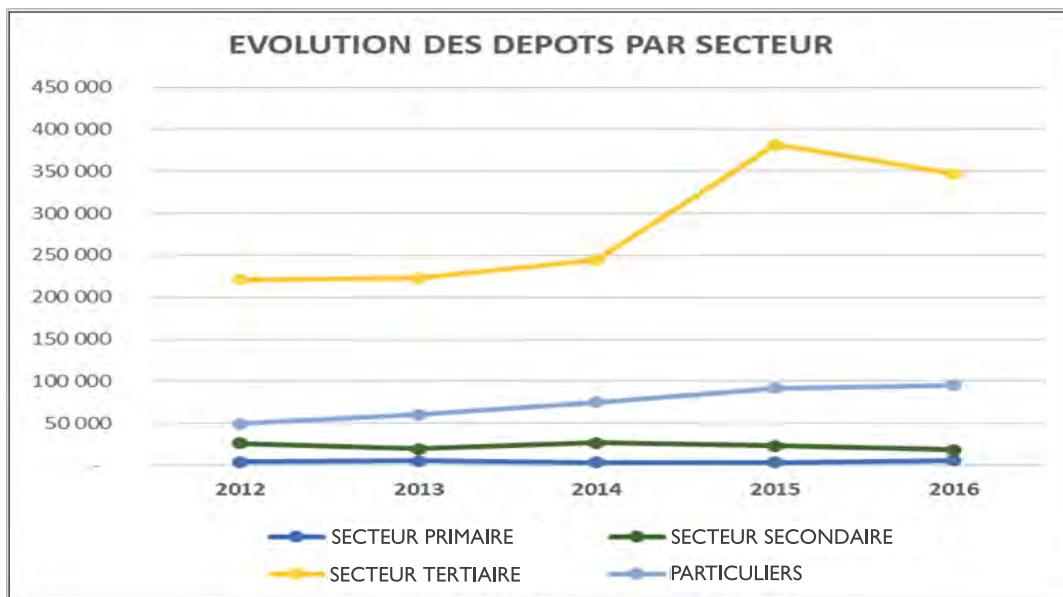
Les dépôts se répartissent comme suit :

Secteurs d'activité	MONTANTS (en millions de FCFA)		Variation (2015-2016)	
	2015	2016	En valeur	En %
Secteur primaire	3 317	5 574	2 257	68,05%
Secteur secondaire	23 264	18 198	- 5 066	- 21,77%
Secteur tertiaire	386 756	347 096	- 39 660	- 10,25%
Particuliers	92 070	95 395	3 325	3,61%
	505 408	466 264	- 39 143	- 8%

REPARTITION DES DEPOTS PAR SECTEURS D'ACTIVITE (%)



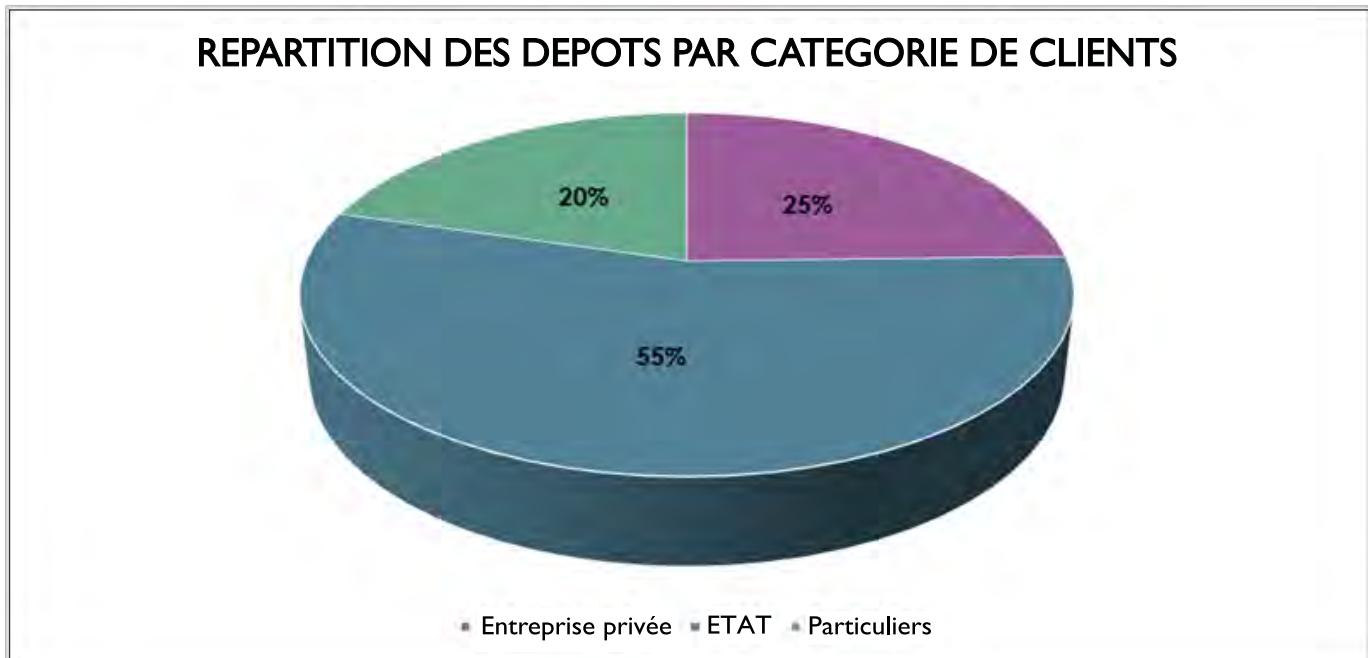
SECTEUR	2012	2013	2014	2015	2016	VARIATION (2015-2016)
SECTEUR PRIMAIRE	4 033	5 051	3 448	3 317	5 574	2 257
Agriculture chasse sylviculture	4 033	5 051	3 448	3 317	5 574	2 257
SECTEUR SECONDAIRE	25 970	19 393	26 869	23 264	18 198	- 5 066
Industries extractives	2 885	629	108	642	134	- 508
Industries manufacturières	-	6 285	8 564	6 805	4 024	-2 781
Électricité, Gaz et Eau	11 701	2 607	2 241	2 334	1 212	- 1 122
Bâtiments et Travaux publics	11 384	9 872	15 956	13 483	12 827	- 656
SECTEUR TERTIAIRE	221 030	222 601	244 245	386 756	347 096	- 39 660
Commerce de Gros et de Détail	24 436	26 582	15 600	23 849	27 006	3 157
Transport Entrepôts et communication	50 366	17 122	7 765	11 548	11 650	102
Banques Assurances Affaires Immobilier	73 757	92 927	108 068	210 392	165 060	-45 332
Services à la collectivité, sociaux	72 471	85 970	112 812	140 967	143 381	2 414
Particuliers	49 124	59 831	75 210	92 070	95 395	3 325
TOTAL GÉNÉRAL	309 955	306 847	350 773	505 408	466 264	- 39 144
						- 8%



La baisse des ressources de la banque a été essentiellement enregistrée sur les dépôts des banques et assurances (-22%) suivis par les dépôts des entreprises minières et assimilées (-22%).

Les ressources collectées en 2016 se répartissent en 55% de ressources de l'Etat, 25% de ressources collectées sur les entreprises privées et 20% pour les clients particuliers.

CATÉGORIES CLIENTS	2016
Entreprises privées	114 694
ETAT	256 175
Particuliers	95 395
TOTAL	466 264



VI.2 Les financements des secteurs d'activité.

Au cours de l'année 2016, différents secteurs ont bénéficié des concours de la BNI répartis comme suit :

Secteurs d'activité	MONTANTS (en millions de FCFA)		Variation (2015-2016)	
	2015	2016	En valeur	En %
Secteur primaire	1 216	2 517	1 301	106,99%
Secteur secondaire	72 482	57 871	14 611	- 20,16%
Secteur tertiaire	136 019	139 705	3 686	2,71%
Particuliers	42 069	53 137	11 068	26,31%
	251 786	253 230	1 444	0,57%

Soit un financement global de **253 230 millions de FCFA** (hors engagements hors bilan)

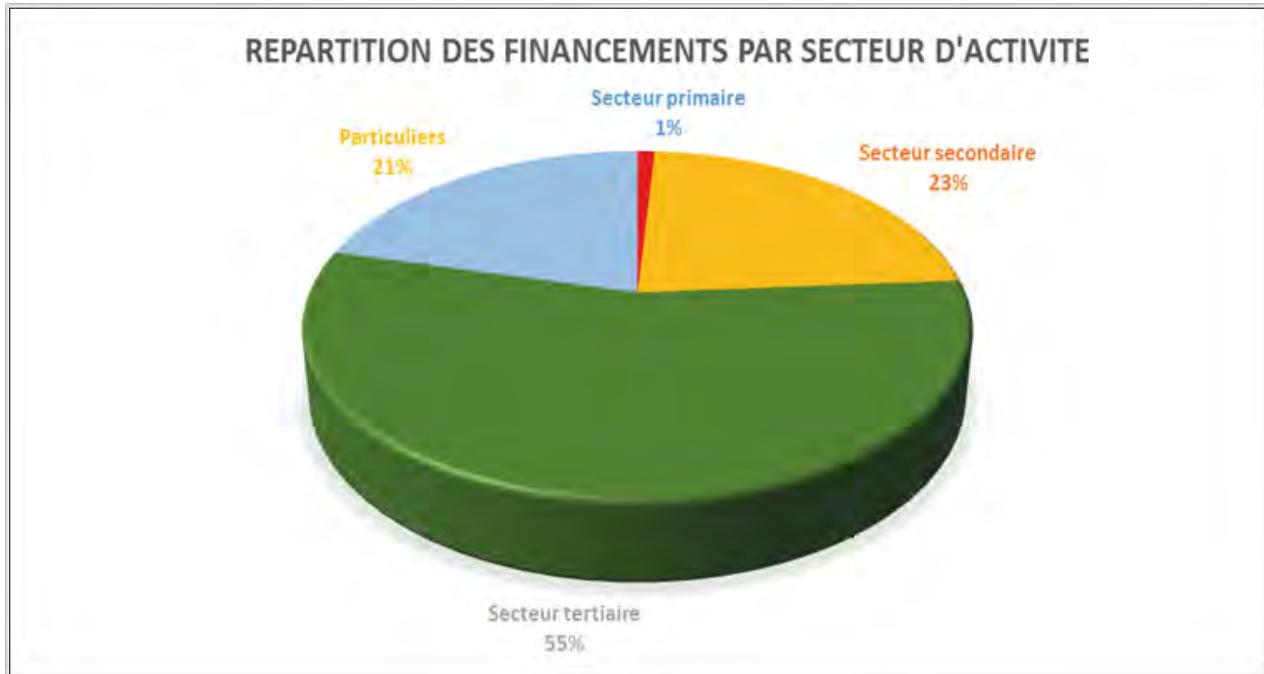
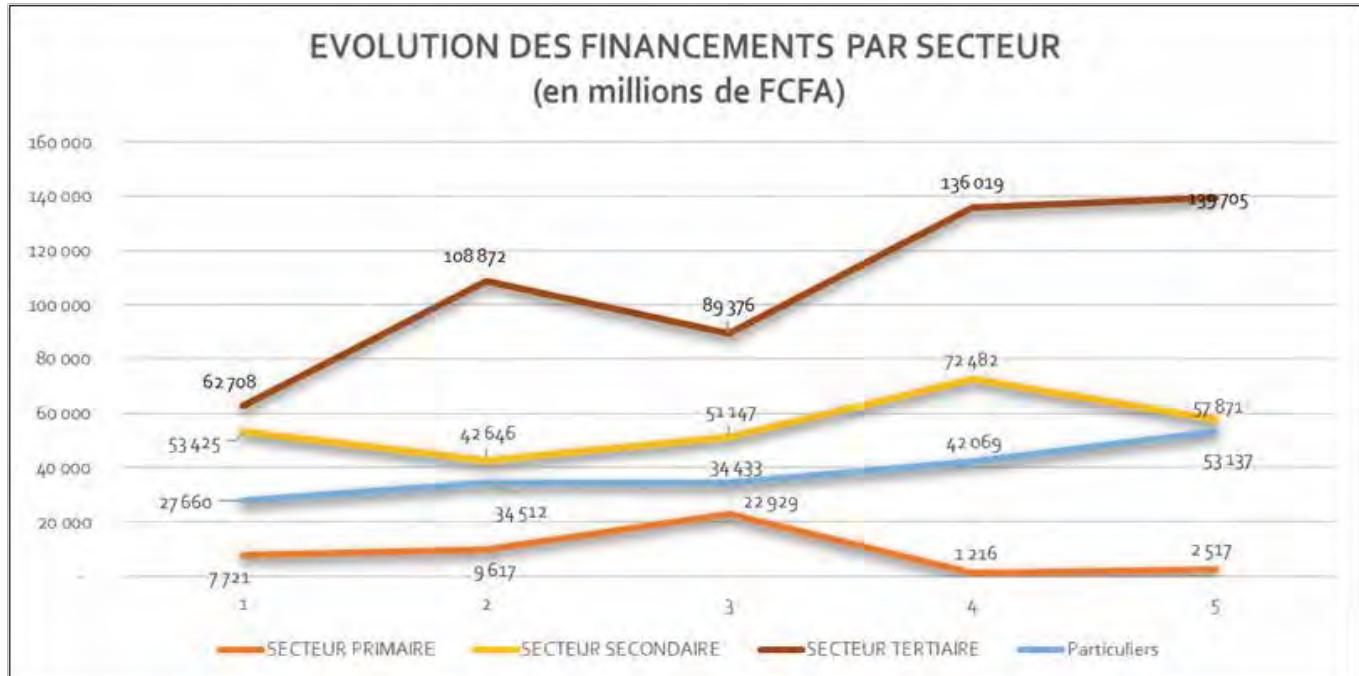


Tableau résumé des financements
(En millions de FCFA)

SECTEUR	2012	2013	2014	2015	2016	VARIATION (2015-2016)
SECTEUR PRIMAIRE	7 721	9 617	22 929	12 16	2 517	1 301
Agriculture chasse sylviculture	7 721	9 617	22 929	12 16	2 517	1 301
SECTEUR SECONDAIRE	53 425	42 646	51 147	72 482	57 871	- 14 611
Industries manufacturières	42 281	9 652	25 143	17 207	11 375	- 5 832
Electricité, Gaz et Eau	22	4 212	2 678	6 885	28 789	21 904
Bâtiments et Travaux publics	11 122	28 782	23 326	48 390	17 707	- 30 683
SECTEUR TERTIAIRE	62 708	108 872	89 376	136 019	139 705	3 686
Commerce de Gros et de Détail	37 759	61 974	51 748	72 916	86 381	13 465
Transport Entrepôts et communication	14 465	9 572	4 091	26 043	5 258	-20 785
Banques Assurances Affaires Immobilier	556	25 202	23 586	11 227	39 849	28 622
Services à la collectivité, sociaux	9 928	12 124	9 951	25 833	8 217	- 17 616
Particuliers	27 660	34 512	34 433	42 069	53 137	11 068
TOTAL GÉNÉRAL	151 514	195 647	197 885	251 786	253 230	1 444
						1%



Entre 2015 et 2016, les financements augmentent de 1%. Cette hausse est principalement portée par la hausse des financements accordés au secteur de l'agriculture (+107%), le secteur électricité gaz et eau (+318%) et au secteur banque et assurance (+255%).

On note cependant une baisse des financements accordés notamment aux secteurs bâtiments et travaux publics (- 63%), transport (- 80%) et les services à la collectivité (- 68%).

NB : les clients constituant le secteur des Services à la Collectivité sont entre autre : F.N.E, CGRAE, FODI-Redevance, AGEF, Chambre de Commerce et d'Industrie de CI.

STATISTIQUES DES CREDITS MIS EN PLACE

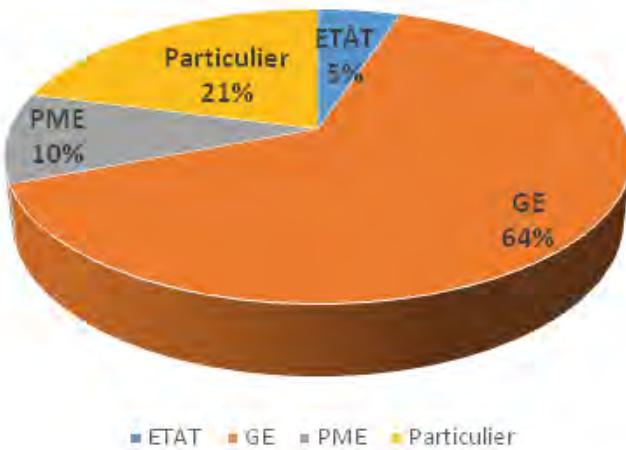
A- CREDITS MIS EN PLACE AU 31 DECEMBRE 2016, PAR TYPE DE CLIENT

Durant l'exercice 2016, les mises en place sont en faible hausse de 1,4 milliard de FCFA par rapport à 2015 soit 1% ; l'accroissement des crédits accordés aux grandes entreprises a été compensé par la baisse des crédits aux PME. Les crédits aux Grandes Entreprises se sont chiffrés à 161 943 millions de FCFA en 2016 contre 142 077 millions de FCFA de crédits au cours de l'exercice 2015, soit une hausse de 14%, représentant 64% de l'ensemble des mises en place de l'année, suivis des Particuliers qui occupent la seconde place des financements consentis avec un montant total de 53 137 millions de FCFA en 2016, contre 42 068 millions de FCFA en 2015, soit une hausse de 26% représentant 21% des crédits mis en place en 2016. Les crédits aux PME (25 172 millions de FCFA en 2016 contre 50 091 millions de FCFA en 2015) et à l'Etat (12 977 millions de FCFA en 2016 contre 17 550 millions de FCFA en 2015) sont en forte baisse de respectivement 50% et 26%.

(En millions de FCFA)

Répartition par type	A Fin Décembre 2015 Mis en place			A Fin Décembre 2016 Mis en place			Variation Mis en place		
	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	% du Total	Nombre	Montant	%
ETAT	7	17 550	7%	6	12 977	5%	-1	- 4 573	- 26%
GE	842	142 077	56%	184	161 943	64%	- 658	19 866	14%
PME	861	50 091	20%	604	25 172	10%	- 257	- 24 919	-50%
Particulier	21 201	42 068	17%	35 404	53 137	21%	14 203	11 069	26%
Total général	22 911	251 786	100%	36 198	253 230	100%	13 287	1 445	1%

TAUX DE REPARTITION PAR TYPE DES CREDITS MIS EN PLACE AU 31/12/2016



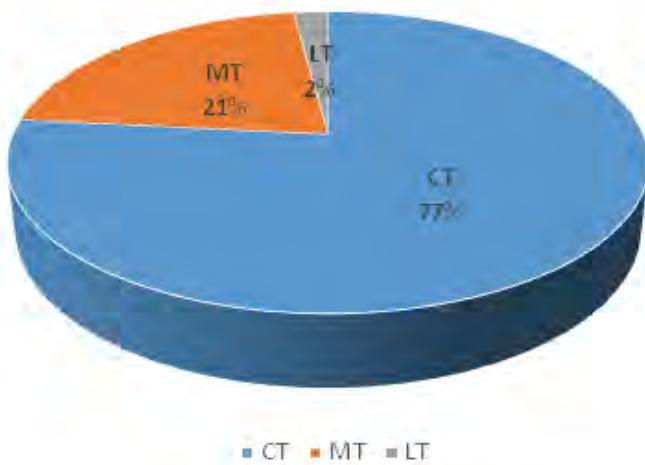
B- CREDITS MIS EN PLACE AU 31 DECEMBRE 2016, PAR TERME

Les crédits mis en place au 31 décembre 2016 estimés à 253 230 millions de FCFA, sont en majorité constitués de crédits à court terme (Découverts, avances, escomptes, Crédits amortissables), qui représentent 77% de l'ensemble des crédits accordés, soit 193 990 millions de FCFA en 2016 contre 193 306 millions de FCFA en 2015, suivi des crédits à moyen terme avec 15% (53 968 millions de FCFA) et des crédits à long terme qui ne représentent que 2% (5 272 millions de FCFA) du total. Cette répartition est identique à celle observée au 31 décembre 2015, où les crédits mis en place pour un montant de 251 786 millions de FCFA étaient constitués à 77% d'engagements à court terme et à 1% d'engagement à long terme.

(En millions de FCFA)

Répartition par type	A Fin Décembre 2015 Mis en place			A Fin Décembre 2016 Mis en place			Variation Mis en place		
	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%
Type de client									
CT	11 722	193 306	77%	24 926	193 990	77%	13 204	684	0%
MT	11 176	55 628	22%	11 236	53 968	21%	60	- 1 660	-3%
LT	13	2 852	1%	36	5 272	2%	23	2 420	85%
Total général	22 911	251 786	100%	36 198	253 230	100%	13 287	1 445	1%

TAUX DE REPARTITION PAR TERME DES CREDITS MIS EN PLACE AU 31/12/2016



C- CREDITS MIS EN PLACE AU 31 DECEMBRE 2016 PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Sur le volume de 253 230 millions de FCFA mis en place au 31 décembre 2016, 86 381 millions de FCFA, représentant 34% ont été affectés au secteur du **commerce**, comprenant le négoce de matières premières, contre 72 916 millions de FCFA en 2015, soit une hausse de 18%.

Le second secteur est celui des **particuliers** pour un montant de 53 137 millions de FCFA, représentant 21% des mises en place de 2016, contre 42 069 millions de FCFA en 2015, soit une hausse de 26%. Le troisième secteur est celui de la **finance et immobilier** pour un montant de 39 849 millions de FCFA représentant 16% des mises en places de 2016, contre 11 227 millions de FCFA en 2015, soit une hausse de 255%, Le secteur Electricité, Gaz et Eau représente 11%, celui des BTP 7% et les autres secteurs 11%.

Répartition par type		A Fin Décembre 2015			A Fin Décembre 2016			Variation		
		Mis en place			Mis en place			Mis en place		
Type de client	Abréviation	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%
Agriculture chasse sylviculture	Agriculture...	25	1 216	0%	45	2 515	1%	20	1 299	107%
Banques Assurances Affaires Immobilières	Banques...	36	11 227	4%	109	39 849	16%	73	28 622	255%
Bâtiments et Travaux Publics	B.T.P	321	48 390	19%	218	17 707	7%	-103	-30 683	-63%
Commerce de Gros et de Détail	Cce...	405	72 916	29%	205	86 381	34%	-200	13 465	18%
Electricité Gaz et Eau	E.G.E	16	6 885	3%	19	28 789	11%	3	21 904	318%
Industries Manufaturières	Ind. Man	560	17 207	7%	46	11 375	4%	-514	-5 832	-34%
Particuliers	Part...	21 201	42 069	17%	35 404	53 137	21%	14 203	11 068	26%
Services à la Collectivité, Sociaux et Pers	Svce...	165	25 833	10%	110	8 217	3%	-55	-17 616	-68%
Transport Entreports et Communications	Transp...	182	26 043	10%	42	5 258	2%	-140	-20 785	-80%
Total général		22 911	251 786	100%	36 198	253 230	100%	13 287	1 442	1%

TAUX DE REPARTITION PAR SECTEUR DES CREDITS MIS EN PLACE AU 31/12/2016

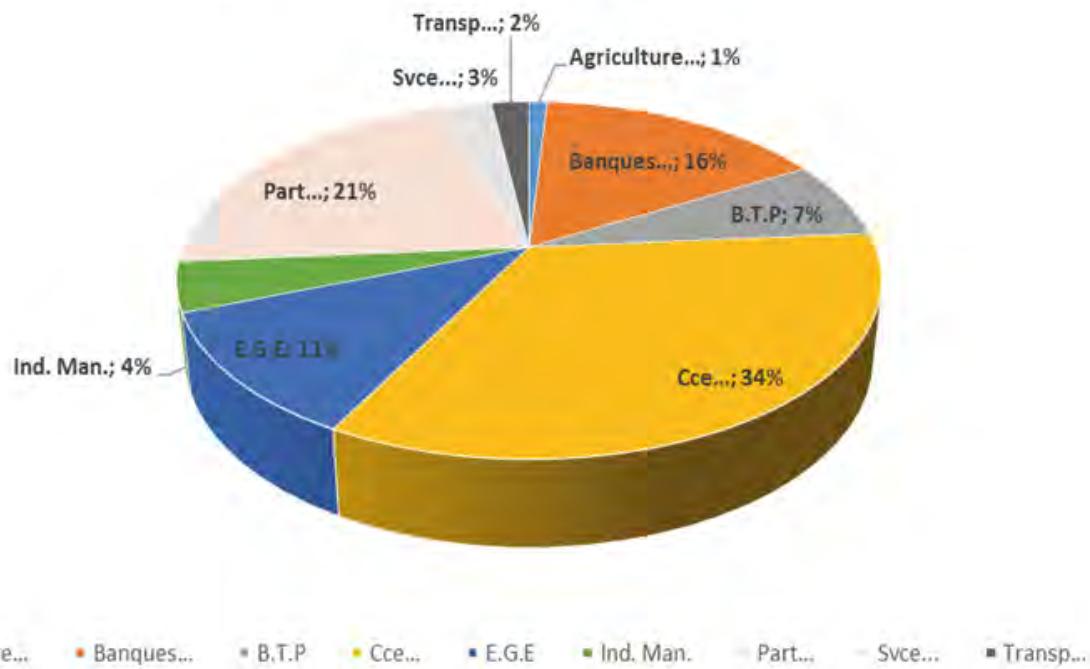
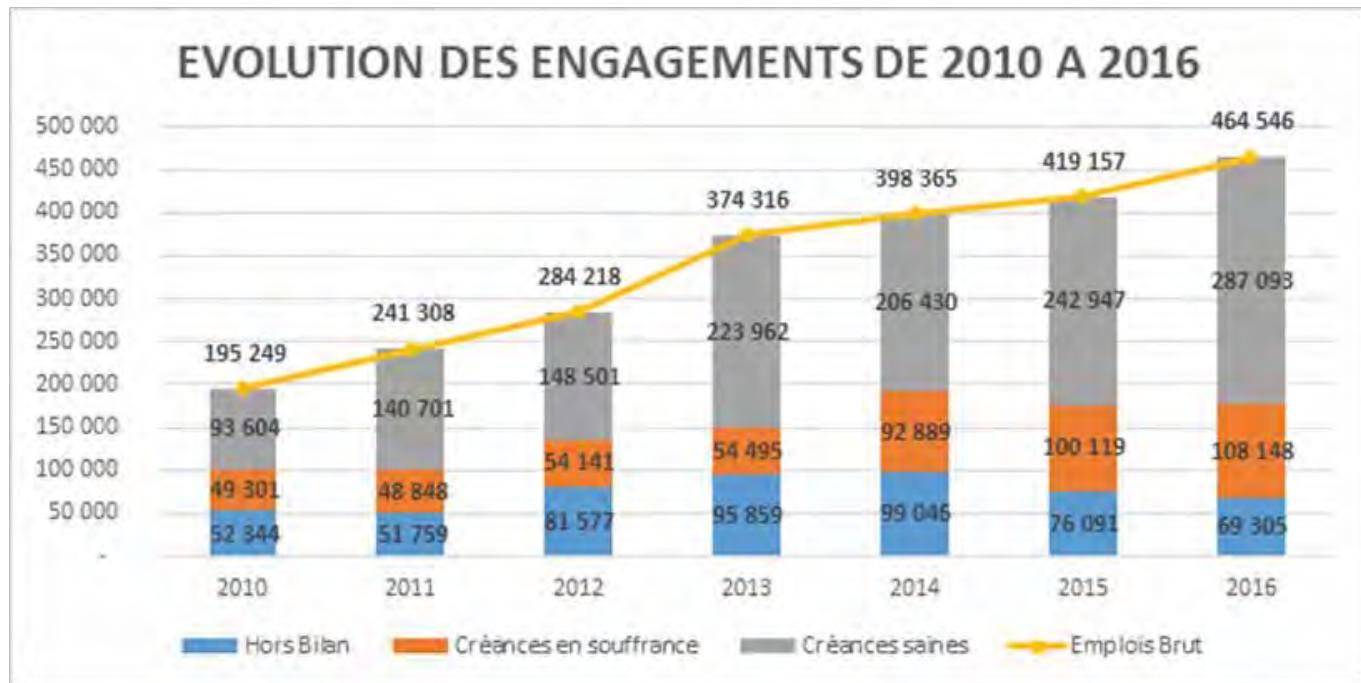


TABLEAU DE SYNTHESE DE LA QUALITE DU PORTEFEUILLE DE 2010 A 2016
En millions de F CFA

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation
Emplois Brut	195 249	241 308	284 218	374 316	398 365	419 157	464 546	45 389
Hors Bilan	52 344	51 759	81 577	95 859	99 046	76 091	69 305	-6 786
Bilan	142 905	189 549	202 641	278 457	299 319	343 066	395 241	52 175
Impayés	1 752	260	2 988	3 190	4 708	2 657	21 058	18 401
Douteux et litigieux	47 549	48 588	51 153	51 305	88 181	97 462	87 090	-10 372
Créances en souffrance	49 301	48 848	54 141	54 495	92 889	100 119	108 148	8 029
% des créances en souffrances sur le Brut	25%	20%	19%	15%	23%	24%	23%	-0
Créances saines	93 604	140 701	148 501	223 962	206 430	242 947	287 093	44 146
Provisions cumulées	46 961	47 409	47 235	47 548	60 263	65 079	68 771	3 692
% des douteux	99%	98%	92%	92%	68%	67%	79%	12%
Emplois nets	148 288	193 899	236 983	326 768	338 102	354 078	395 775	41 697
Dotation de l'exercice I	7 639	1 880	3 869	3 349	13 496	8 647	7 935	-712
% des dotation sur le brut	4%	1%	1%	1%	3%	2%	2%	0%
Reprises de l'exercice	2 012	2 086	4 107	1 309	2 387	4 952	4 707	-245

Dotation de l'exercice de 7 935 Millions de F CFA

L'évolution des engagements au 31/12/2016 est marquée par une hausse de 45 389 millions de FCFA, en passant de 419 157 millions de FCFA en 2015 à 464 546 Millions de FCFA en 2016. Cette hausse s'explique par l'augmentation au bilan du niveau de créances saines de 52 175 millions de FCFA, partiellement compensée par la baisse des engagements de Hors Bilan de 6 786 millions de FCFA.





VI.3. La gestion des fonds nationaux à la BNI

Dans le but de mobiliser des ressources affectées au financement d'une politique ou d'un programme sectoriel jugés prioritaires, l'Etat, en accord avec les partenaires financiers, notamment la Banque Mondiale a créé et logé des Fonds Nationaux au sein de la Banque Nationale d'Investissement (BNI).

Cette décision a été prise dans l'objectif de rattacher ces Fonds à une personne morale existante pour faire l'économie des structures budgétives.

Ainsi, pour assurer la gestion de ces Fonds, un cadre juridique a été défini par l'Etat à travers :

- L'ordonnance n° 87 366 du 1er Avril 1987 ratifiée par la loi n°87 805 du 28 juillet 1987, portant création et gestion des Fonds Nationaux au sein de la CAA ;
- Le décret n° 94-194 du 30 juillet 1994, portant application de ladite ordonnance précisant le cadre général d'organisation et de fonctionnement de ces Fonds ;
- Le décret de création de chaque Fonds.

VI.3.1) Présentation Générale

a) Organisation des Fonds

Les Fonds Nationaux sont dotés d'un Comité de Gestion et d'un Secrétariat Technique composés de membres issus des structures en relation avec l'activité du Fonds.

Par ailleurs, conformément aux dispositions du décret n°94-194 du 30 juillet 1994, la BNI assure la gestion **administrative et comptable** de ces Fonds ainsi que le Secrétariat du Comité de Gestion.

A ce titre, elle élabore le budget, les états financiers et les rapports d'activités qui sont soumis au Comité de Gestion.

Chaque Fonds National fait l'objet d'une gestion distincte, doté d'un budget propre et donnant lieu à la tenue d'une comptabilité séparée de celle de la Banque (référence : SYSCOA OHADA).

Au sein de la BNI, la gestion des Fonds Nationaux est confiée à deux Départements :

Le Département des Fonds Sectoriels qui assure la gestion de huit (08) Fonds ;

Le Département de Développement Durable qui assure la gestion de quatre (04) Fonds. Ce Département, outre la gestion des Fonds Nationaux accompagne la Banque dans sa démarche liée au Développement Durable.

b) Périmètre d'intervention

Le champ d'intervention de ces Fonds couvre divers domaines d'activités :

■ HABITAT



- Compte de Mobilisation pour l'Habitat (CDMH) ;
- Compte des Terrains Urbains (CTU) ;
- Fonds de Soutien de l'Habitat (FSH).

■ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET EQUIPEMENT



- Fonds National de l'Ecole (FNEC) ;
- Fonds de Prêts aux Collectivités Locales (FPCL).

■ ENVIRONNEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT



- Fonds National de l'Environnement (FNDE) ;
- Fonds National de l'Eau (FNE) ;
- Fonds National de l'Assainissement et du Drainage (FNAD).

■ TOURISME ET CINEMA



- Fonds de Développement Touristique (FDT)
- Fonds de Soutien à l'Industrie Cinématographique (FONSIC).

c) Moyens

Les moyens dont disposent les Fonds sont d'ordre humain, matériel et financier.

Les moyens humains

Il s'agit d'effectif du personnel de la BNI mis à la disposition des deux (02) Départements en charge de la gestion des Fonds. Ainsi, le Département des Fonds Sectoriels dispose de vingt-deux (22) agents et le Département de Développement Durable en a trois (03).

Les moyens matériels

Il s'agit du matériel de travail (véhicules, matériels informatiques, logiciel de gestion, etc.) acquis pour permettre aux différents Départements de mener à bien les missions qui leur sont assignées.

Les moyens financiers

Les moyens financiers concernent les ressources inscrites dans les décrets de création des différents Fonds. Il s'agit généralement :

- Des dotations du budget de l'Etat ;
- Des recettes affectées ;
- Des subventions d'établissement ;
- Des emprunts ;
- Des dons et legs ;
- Des produits financiers de placement ;
- etc.

VI.3.2) Résultats obtenus

Les Fonds Nationaux ont permis à l'Etat de réaliser des logements socio-économiques tant en milieu rural qu'en milieu urbain, de financer des investissements générateurs de revenus dans les collectivités locales, de doter le milieu rural en adduction d'eau potable, d'apporter un appui au développement du secteur du tourisme, du cinéma et de l'environnement.

Au total, les Fonds Nationaux ont financé différents projets en 2016, pour un montant global de 7 999 030 640 FCFA contre 3 410 865 596 FCFA en 2015.



Les créances sur l'Etat n'ont pas encore connu de dénouement effectif. Le niveau élevé des impayés obère de façon significative la rentabilité de l'Institution.



Les perspectives de l'année 2017 sont axées sur la poursuite des efforts pour augmenter le volume des ressources / emplois.

Par ailleurs, la banque entend maintenir durablement son niveau de croissance des fonds propres effectifs afin de respecter les différents ratios. Cela passera entre autre par :

- La poursuite de l'amélioration du niveau et de la qualité des concours,
- La maîtrise des charges,
- L'amélioration de la stratégie de risque pour réduire les taux de provisionnement,
- La qualité du service,
- La poursuite de l'expansion par le Réseau pour aboutir à une grande diversification du porte feuille accompagnée d'un système moderne de gestion, base de la pérennité de la banque.

En matière d'organisation, au cours de l'année 2017, le management par objectif entamé depuis 2012 sera poursuivi et un accent particulier sera mis sur la fixation d'objectifs quantifiés par structure et par individu afin d'obtenir le meilleur rendement du personnel et de permettre à la banque d'atteindre son objectif majeur de consolidation des fonds propres.

Par ailleurs, l'étude stratégique menée par Boston Consulting Group (BCG) a mis en évidence des points d'amélioration sur lesquels la banque doit concentrer ses efforts afin d'accroître son rendement et mieux se positionner dans son secteur d'activité.

Les actions prioritaires à mettre en œuvre en 2017 se rapporteront aux aspects suivants :

- La gouvernance
- L'extension du réseau
- La redynamisation de la politique commerciale
- L'amélioration du système d'information

Pour accompagner efficacement cette expansion, le développement de la monétique et de la télématique et le déploiement des outils décisionnels devront se poursuivre.

En matière de mobilisation des ressources, la banque s'attèle à développer son réseau. Après l'acquisition du réseau d'agence de l'ex-BFA, la Banque compte ouvrir en 2017 deux nouvelles agences (01 à Abidjan et 01 en province). Au total six (6) agences seront ouvertes au cours de l'exercice 2017.

Cela permettra d'accroître la clientèle des particuliers qui constitue le socle des ressources à faible coût.

2■

DEUXIÈME PARTIE : ETATS FINANCIERS

BILAN AU 31/12/2016 (en FCFA)

ACTIF	MONTANTS	AMORT. OU PROVISIONS	MONTANTS NETS 31/12/2016	MONTANTS NETS 31/12/2015	PASSIF	MONTANTS NETS 31/12/2016	MONTANTS NETS 31/12/2015
VALEUR EN CAISSE	12 818 449 023		12 818 449 023	10 752 042 645	DETTES INTERBANCAIRES	7 965 367 636	15 435 624 286
CREANCES INTERBANC.	31 493 098 325		31 493 098 325	141 457 726 860	Autres Ets crédits	1 675 221 564	732 140 360
Banque centrale	28 905 624 981		28 905 624 981	139 020 502 260	Autres emprunts	6 290 146 072	14 703 483 926
Tresor & CCP					DETTES CLIENTILES	466 663 763 526	5 05 408 055 747
Autres Ets de crédits	2 587 473 344		2 587 473 344	2 437 224 600	Autres dettes à vue	334 062 953 201	385 677 117 603
Créances à terme					Autres dettes à terme	132 200 810 325	119 730 958 144
CREANCES S/CLIENTELE	395 239 715 768		68 768 641 507	32 647 107 4261	AUTRES PASSIFS	654 711 1426	6 912 310 124
Portefeuilles d'effets commer.	2 304 232 576		2 304 232 576	1 524 638 577	CPTES D'ORD. & DIVERS	11 708 190 872	10 289 807 156
Autres concours clientèle	360 324 509 017		68 768 641 507	243 962 366 690	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
Cptes Ordinaires débiteurs	32 610 974 175			32 497 803 390	PROVIS POUR RISQUE & C.	2 864 421 072	3 367 695 246
Titre de placement	20 840 337 576		20 840 337 576	51 491 337 576	EMPRINTS/TIRELS EMS SUB.		
IMMO FINANCIERES	77 062 801 598		532 841 263	76 529 960 335	FDSRISQBANC GEN. RESERVES	1 901 815 385	1 626 922 929
IMMO CORPORELLES	8 741 297 263		6 620 927 920	2 120 369 343	1 270 179 384	6 801 096 731	6 222 743 545
IMMO CORPORELLES	42 859 719 917		2 447 441 7247	18 884 172 995	CAPITAL	20 500 000 000	20 500 000 000
AUTRES ACTIFS	40 858 586 536		5 816 935 747	35 041 650 789	REPORT A NOUVEAU BENEF OU PERTE EN INST APPROB	3 681 660 057	863 776 398
CPTES D'ORD& DIVERS	6 409 904 203		6 409 904 203	3 876 196 523	RESULTAT	1 876 719 821	3 522 354 574
TOTAL ACTIF	636 323 910 210	106 213 763 684	530 110 146 526	574 199 290 005	TOTAL PASSIF	530 110 146 526	574 199 290 005
ENGAGEMENTS HORS BILAN	MONTANTS 31/12/2016	MONTANTS 31/12/2015					
ENGAGEMENTS DONNES	69 637 329 003	76 487 194 121					
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	69 194 044 662	76 144 624 121					
ENGAGEMENT DE FINANCEMENT	443 284 340	342 570 000					
ENGAGEMENTS RECUS	622 585 413 143	485 301 097 545					
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	136 536 170	135 536 170					
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	622 448 876 973	485 164 561 375					

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 / 12 / 2016 (en FCFA)

LIBELLES	31/12/2016 A	31/12/2015 A	VARIATION A-A	VARIATION %
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES	34 174 874 473	37 189 488 409	(3 014 613 936)	-8,11%
INTERET & COMPTES ORDINAIRES BANQUES	48 661		48 661	0,00%
INTERET & DES CREDIT & A LA CLIENTELE	21 039 725 905	22 058 498 340	(1 018 772 435)	-4,62%
COMMISSIONS ACQUISES	8 185 910 518	7 914 324 500	271 586 018	3,48%
PRODUITS D'OPERATIONS DIVERSES	358 360 934	2 230 682 354	(1 872 321 420)	-83,99%
PRODUITS SUR IMMO.FINANCIERES.	3 507 394 116	3 117 324 864	390 069 252	12,51%
PRODUITS SUR OPERATIONS CHANGES	288 596 085	346 834 111	(58 238 026)	-16,79%
PRODUITS D'OPERATIONS H. BILAN	782 126 390	1 506 570 003	(724 443 613)	-48,09%
PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	12 711 864	15 254 237	(2 542 373)	-16,67%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	9 302 085 670	8 136 020 565	1 166 065 105	14,88%
INTERET & AUTRES EMPRUNTS	628 756 745	1 251 937 771	(623 181 026)	-49,78%
COMMISSIONS DUES	247 330 136	141 060 056	106 270 080	75,34%
INTERET & DEPOTS A TERME CLIENTELE	8 044 105 022	6 465 818 333	1 578 286 689	24,41%
CHARGES SUR OPERATIONS DIVERSES	23 064 032	3 696 358	19 367 674	523,97%
CHARGES SUR LES MOYENS DE PAIEMENTS	111 255 481	115 372 587	(4 117 106)	-3,57%
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	247 574 254	158 135 460	89 438 794	56,58%
PRODUIT NET BANCAIRE	24 872 788 803	29 053 467 844	(4 180 679 041)	-14,88%
AUTRES PRODUITS GENERAUX	1 274 392 139	1 109 553 910	164 838 229	14,86%
FRAIS GENERAUX	18 620 072 041	17 422 961 261	1 197 110 780	6,87%
CASH FLOW	7 527 108 901	12 740 060 493	(5 212 951 592)	-40,82%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 038 879 501	3 350 133 196	(311 253 695)	-9,29%
DOTATIONS AUX PROVISIONS	8 263 635 350	11 367 088 108	(3 103 452 758)	-27,30%
PERTE SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	4 976 637	7 831 031	(2 854 394)	-36,45%
REPRISES PROVISIONS/CREANCES DOUTEUSES	4 706 708 225	4 951 679 798	(244 971 573)	-4,98%
REPRISES PROVISIONS/PERTES ET CHARGES	935 902 918	528 155 329	407 747 589	77,20%
REPRISES PROVISIONS DEPRECIAZION ELEMENTS D'ACTIF	295 000 000	597 425 809	(302 425 809)	-50,62%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 157 228 556	4 092 269 094	(1 935 040 538)	-47,28%
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	702 759 857	453 469 917	249 289 940	54,97%
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	948 268 592	988 384 437	(40 115 845)	-4,08%
RESULTAT AVANT IMPOT	1 911 719 821	3 557 354 574	(1 645 634 753)	-46,26%
IMPOT	35 000 000	35 000 000	0	0,00%
RESULTAT	1 876 719 821	3 522 354 574	(1 645 634 753)	-46,72%



• Total du bilan

Le total du bilan passe de 574 199 millions de FCFA à fin 2015 à 530 110 millions de FCFA à fin 2016, soit une baisse de 44 089 millions de FCFA. Cette baisse s'explique d'une part, au passif, par l'effet de la diminution des dettes clientèles (-39 143 millions de FCFA) et des dettes interbancaires (-7 470 millions de FCFA), et d'autre part, à l'actif par une diminution des créances interbancaires (-109 964 millions de FCFA) et des titres de placement (-30 651 millions de FCFA).

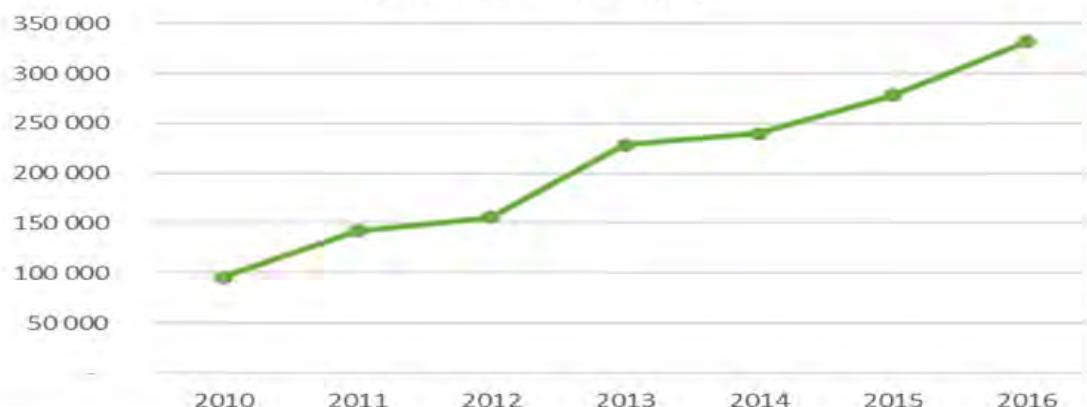
• Crédances sur la clientèle

Au 31 décembre 2016, les créances clientèles nettes de provision passent à 326 471 millions de FCFA contre 277 985 millions de FCFA à fin 2015, soit une hausse de 48 486 millions de FCFA.

En effet, les crédits accordés (avances de trésorerie, crédits spots et autres prêts à moyen terme) à la clientèle ont connu une progression de 17% grâce aux actions menées à l'endroit des grandes entreprises, des PME, et des particuliers.



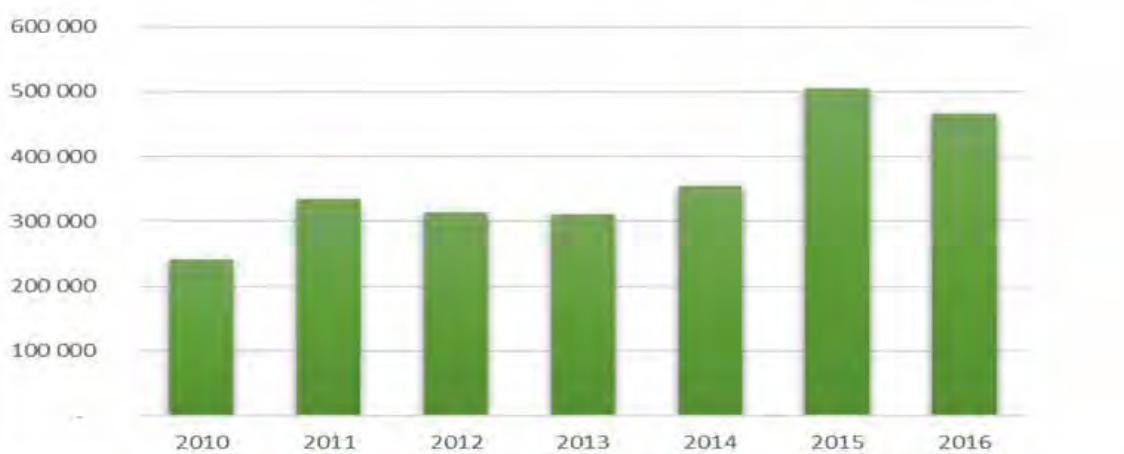
EVOLUTION DES CREANCES NETTES (en millions de FCFA)



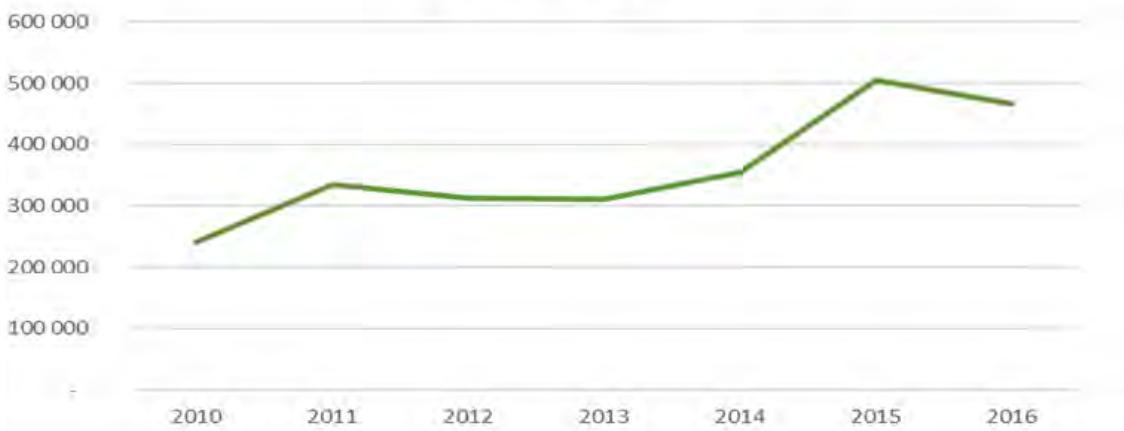
- **Dépôts de la clientèle**

Le solde des dépôts de la clientèle entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016 régresse de 39 143 millions de FCFA en passant de 505 408 millions de FCFA à 466 264 millions de FCFA.

EVOLUTION DES DEPOTS (en millions de FCFA)



EVOLUTION DES DEPOTS (en millions de FCFA)



• **Immobilisations**

Elles sont passées en valeur nette de 53 963 millions de FCFA en 2015 à 94 034 millions de FCFA en 2016, soit une hausse de 40 071 millions de FCFA.

Les immobilisations sont composées de (en millions de FCFA) :

	2015	2016
- Immobilisations financières	33 809	76 529
- Immobilisations incorporelles	1 270	2 120
- Immobilisations corporelles	18 884	18 385
	53 963	94 034

• **Comptes d'ordres et divers.**

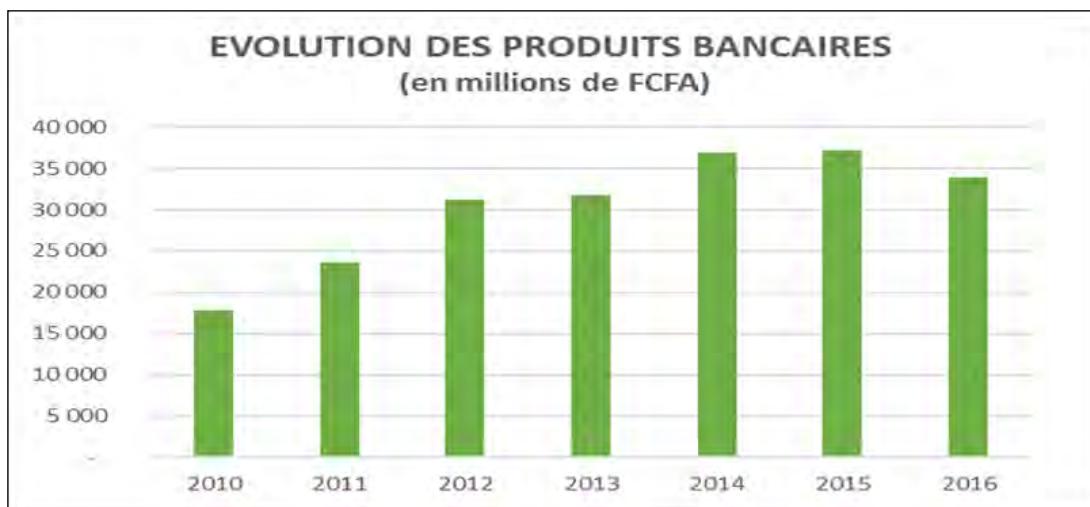
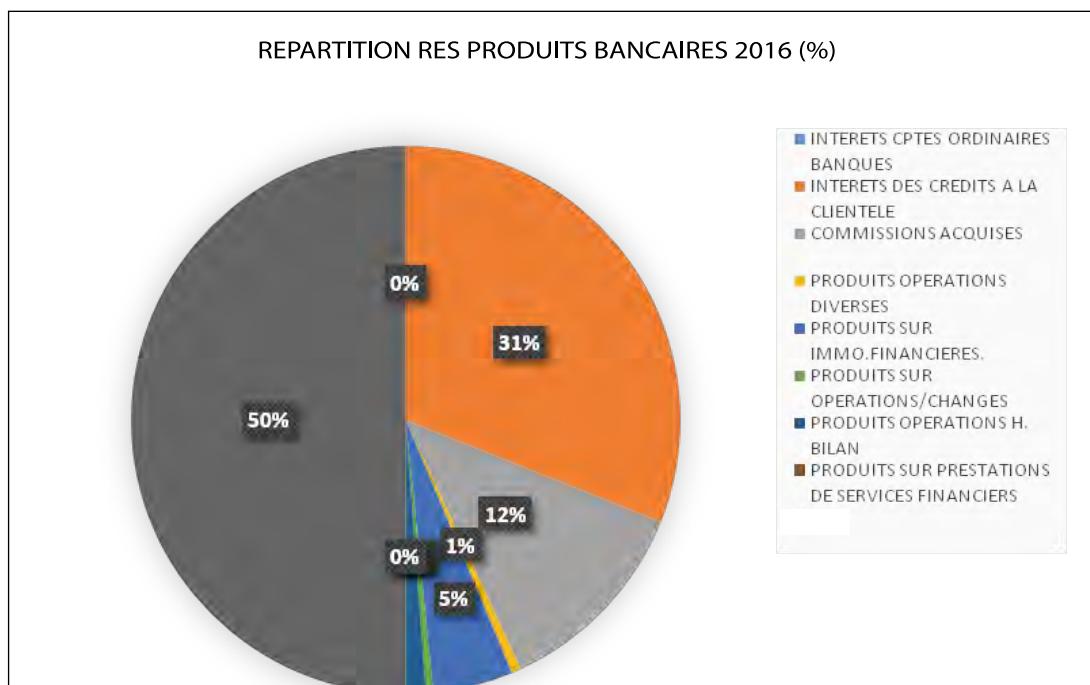
Le solde passe de 3 876 millions de FCFA en 2015 à 6 409 millions de FCFA en 2016, soit une augmentation de 2533 millions de FCFA (+65%).

II. EVOLUTION DES DONNEES DE GESTION

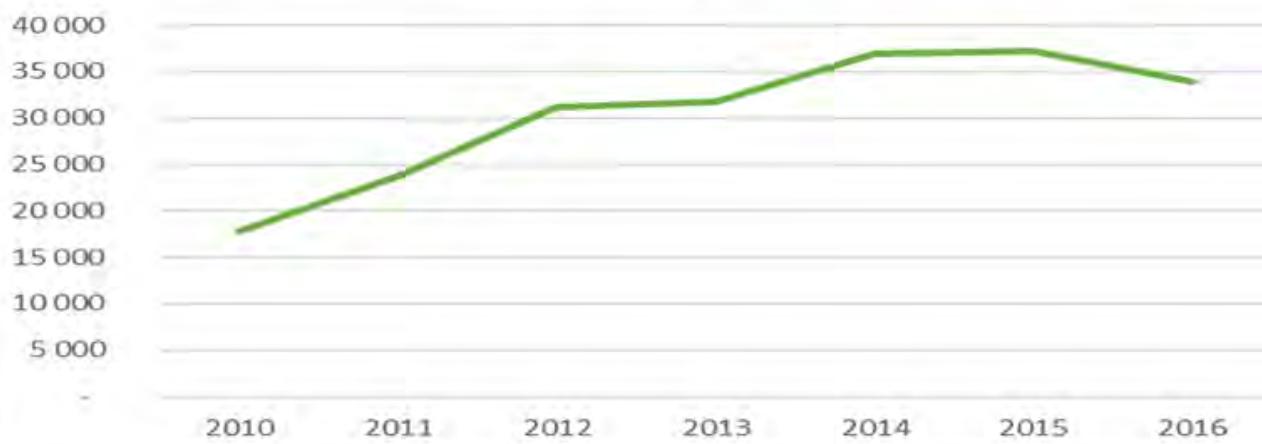


• Les Produits Bancaires

Entre 2015 et 2016, les produits bancaires passent de 37 189 millions de FCFA à 34 174 millions de FCFA, soit une baisse de 3 317 millions de FCFA (- 8%)



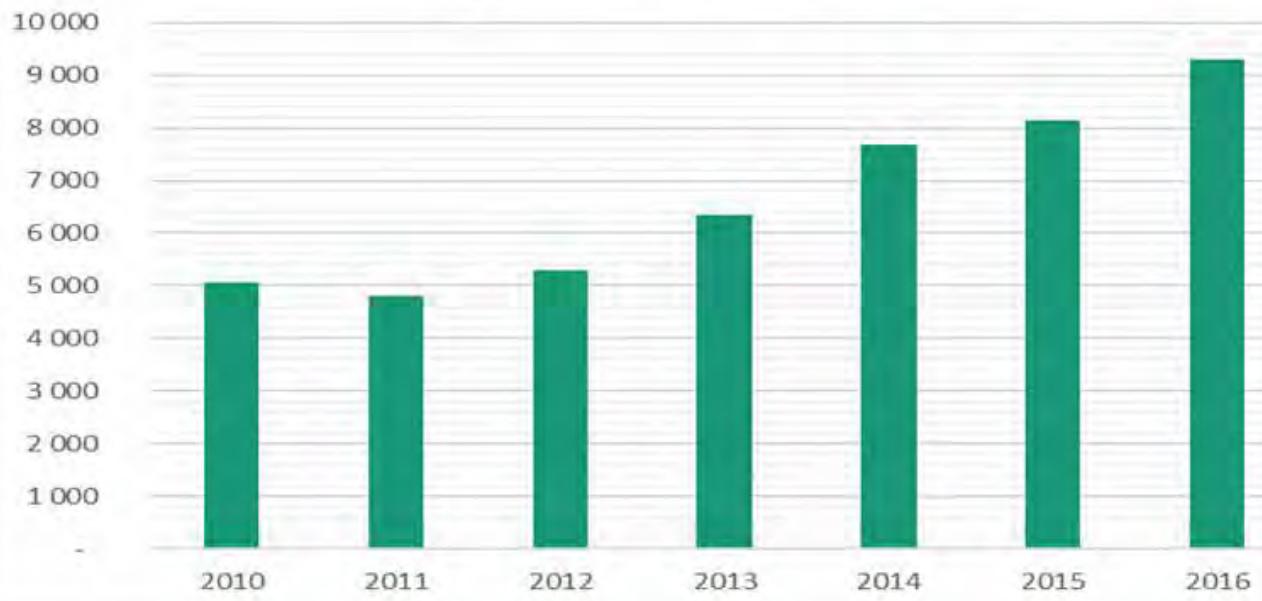
EVOLUTION DES PRODUITS BANCAIRES (en millions de FCFA)



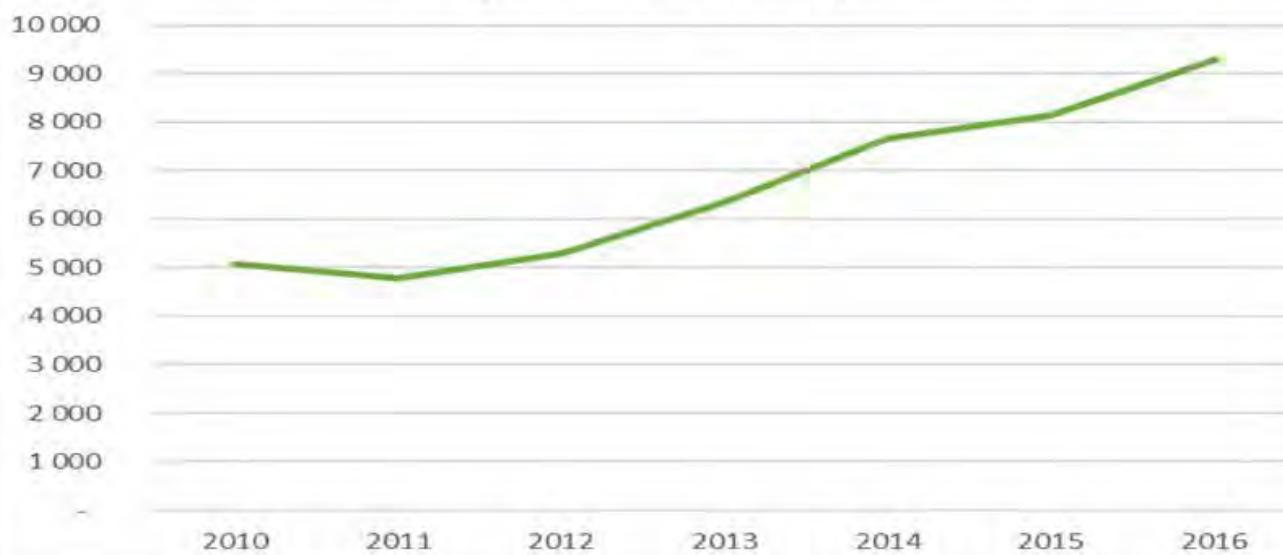
• Charges bancaires

Elles passent de 8 136 millions de FCFA en 2015 à 9 302 millions de FCFA en 2016, soit une hausse de 1 166 millions de FCFA (+14%).

EVOLUTION DES CHARGES BANCAIRES (en millions de FCFA)



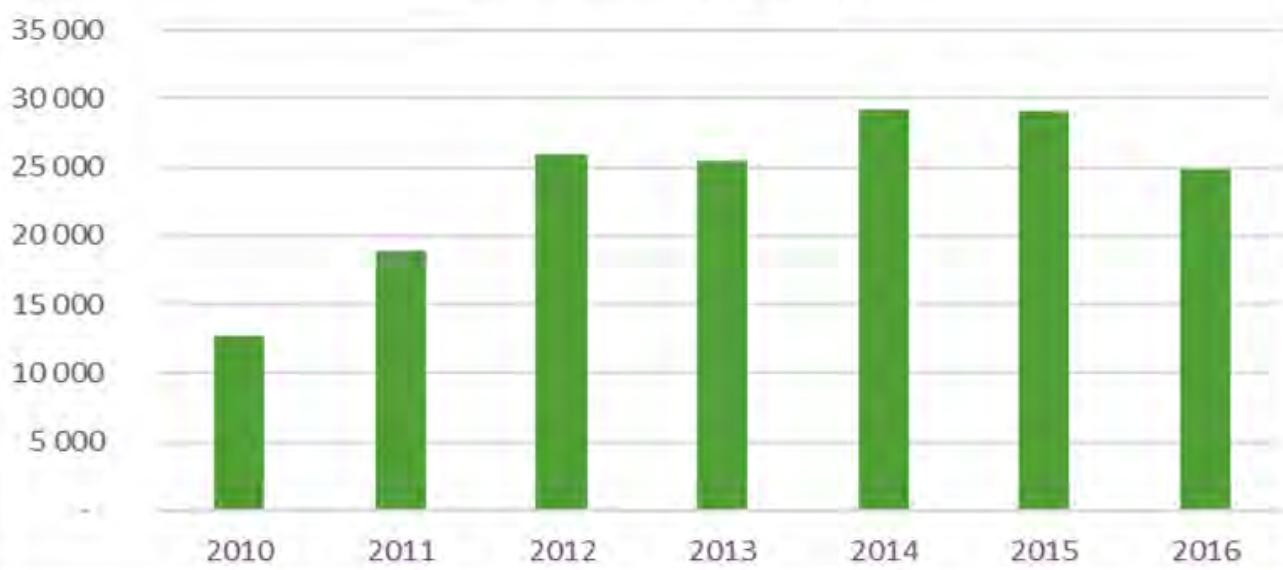
EVOLUTION DES CHARGES BANCAIRES (en millions de FCFA)



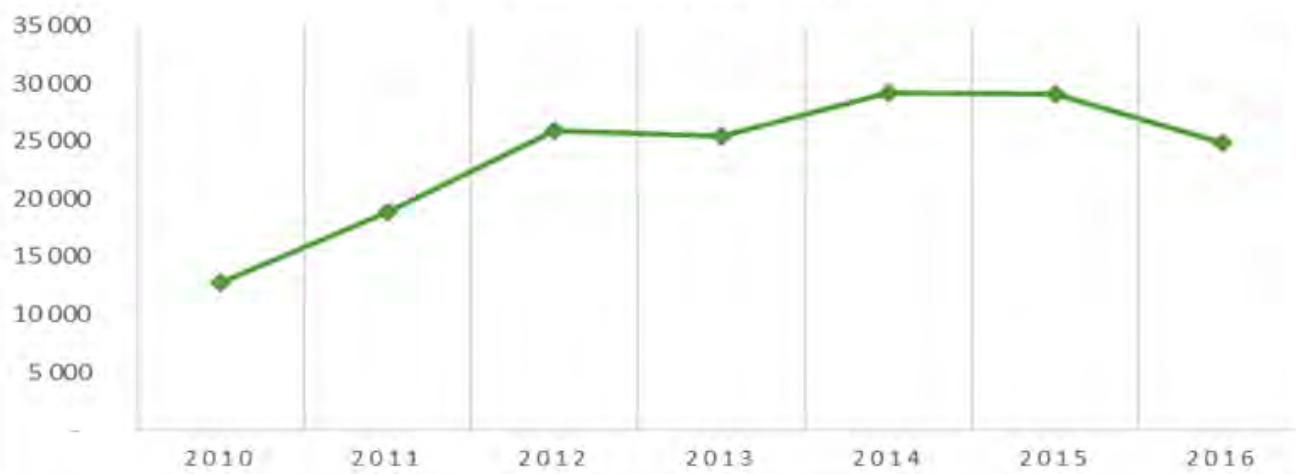
• Le Produit Net Bancaire (PNB)

Il passe de 29 053 millions de FCFA en 2015 à 24 873 millions de FCFA en 2016, soit une baisse de 4 180 millions de FCFA (-14%).

EVOLUTION DU PRODUIT NET BANCAIRE (en millions de FCFA)



EVOLUTION DU PRODUIT NET BANCAIRE (en millions de FCFA)

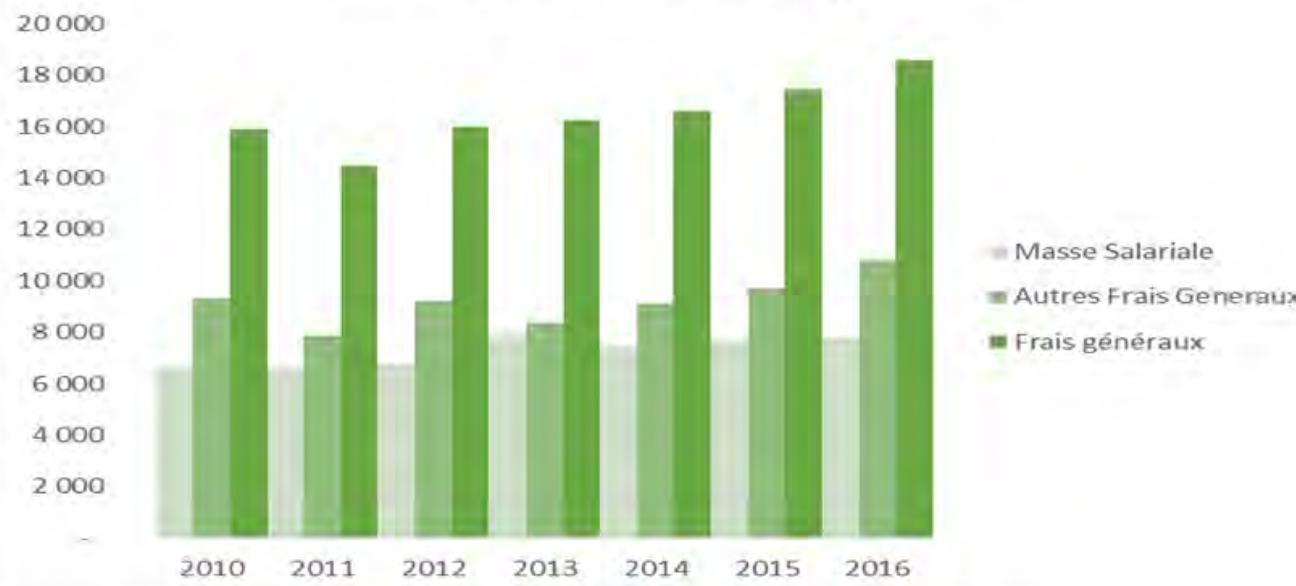


• Les frais généraux

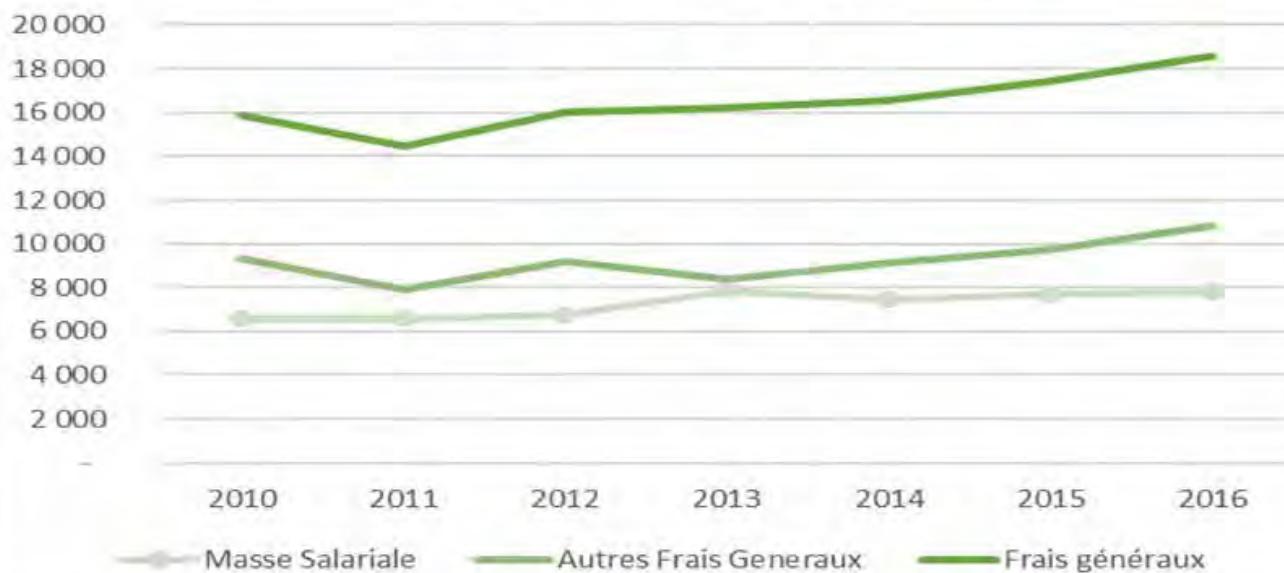
Les frais généraux augmentent de 1 197 millions de FCFA entre 2015 et 2016. Ils se chiffrent respectivement à 17 422 millions de FCFA et 18 620 millions de FCFA. Les frais généraux 2016 se décomposent de :

- Masse salariale 8 108 millions de FCFA contre 7 695 millions de FCFA en 2015 ;
- Autres frais généraux 10 512 millions de FCFA contre 9 728 millions de FCFA en 2015.

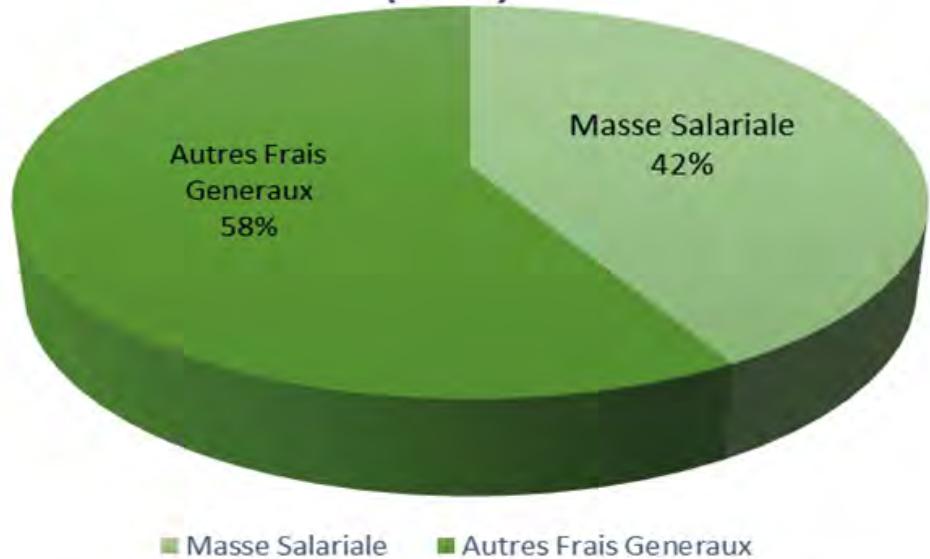
EVOLUTION DES FRAIS GENERAUX (en millions de FCFA)



EVOLUTION DES FRAIS GENERAUX (en millions de FCFA)



REPARTITION DES FRAIS GENERAUX (en %)



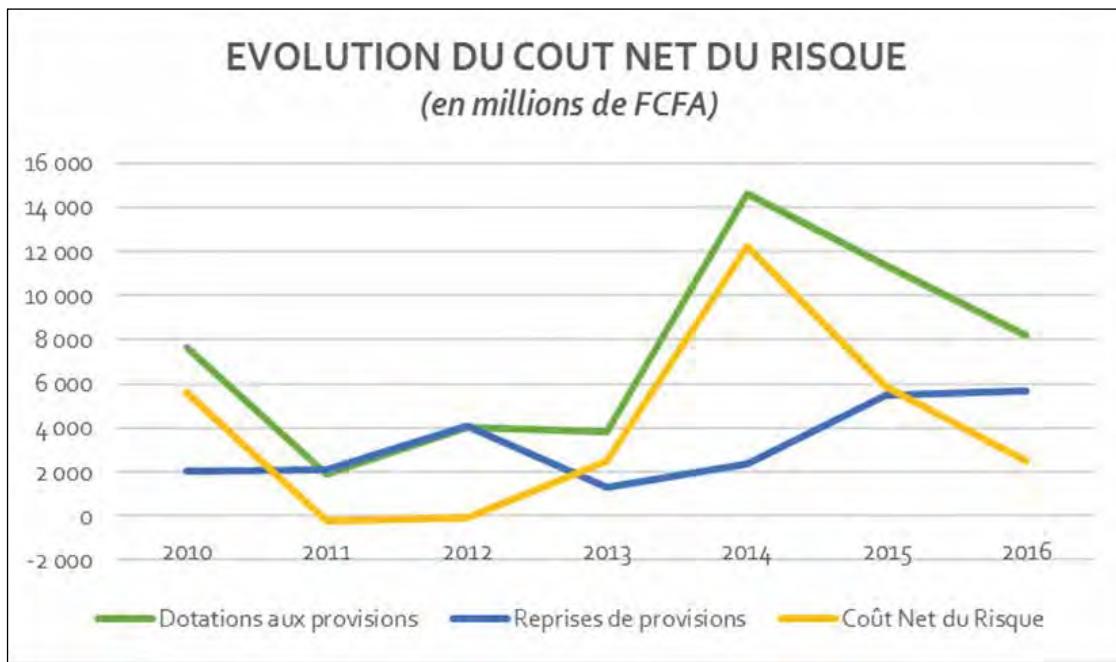
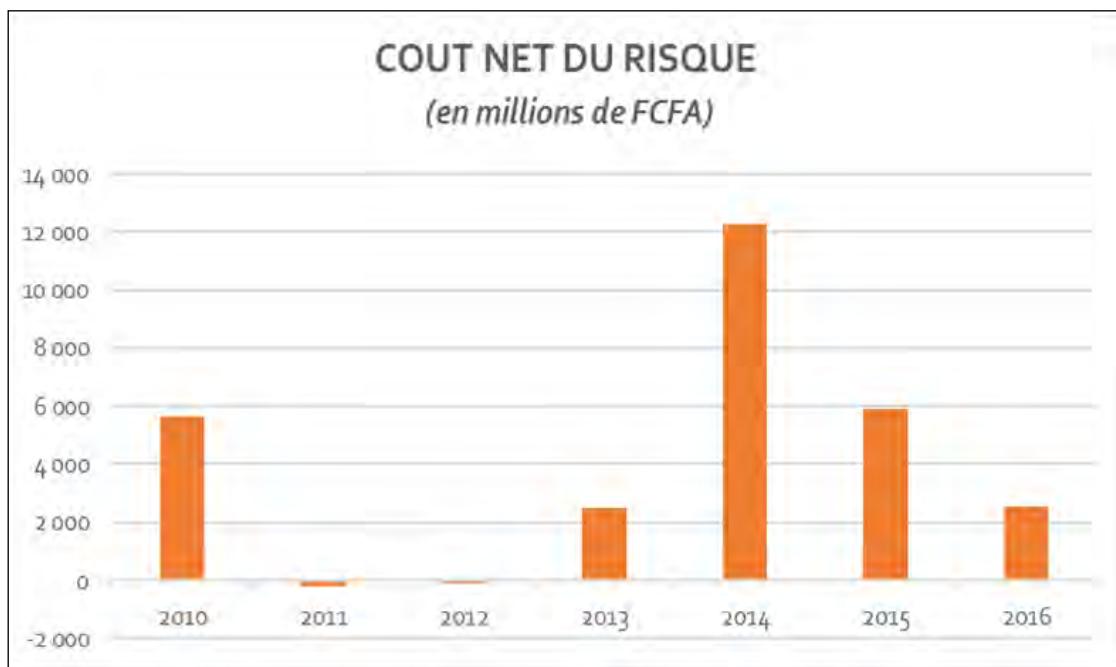
• Le coût net du risque

Nous notons une baisse significative du coût net du risque qui est passé de 5 739 millions de FCFA en 2015 à 2 522 millions de FCFA en 2016.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dotations aux provisions	7 639	1 881	3 995	3 799	14 648	11 218	8 165 ⁽¹⁾
Reprises de provisions	2 012	2 086	4 107	1 309	2 387	5 479	5 643
Coût Net du Risque	5 627	-205	-112	2 490	12 261	5 739	2 522

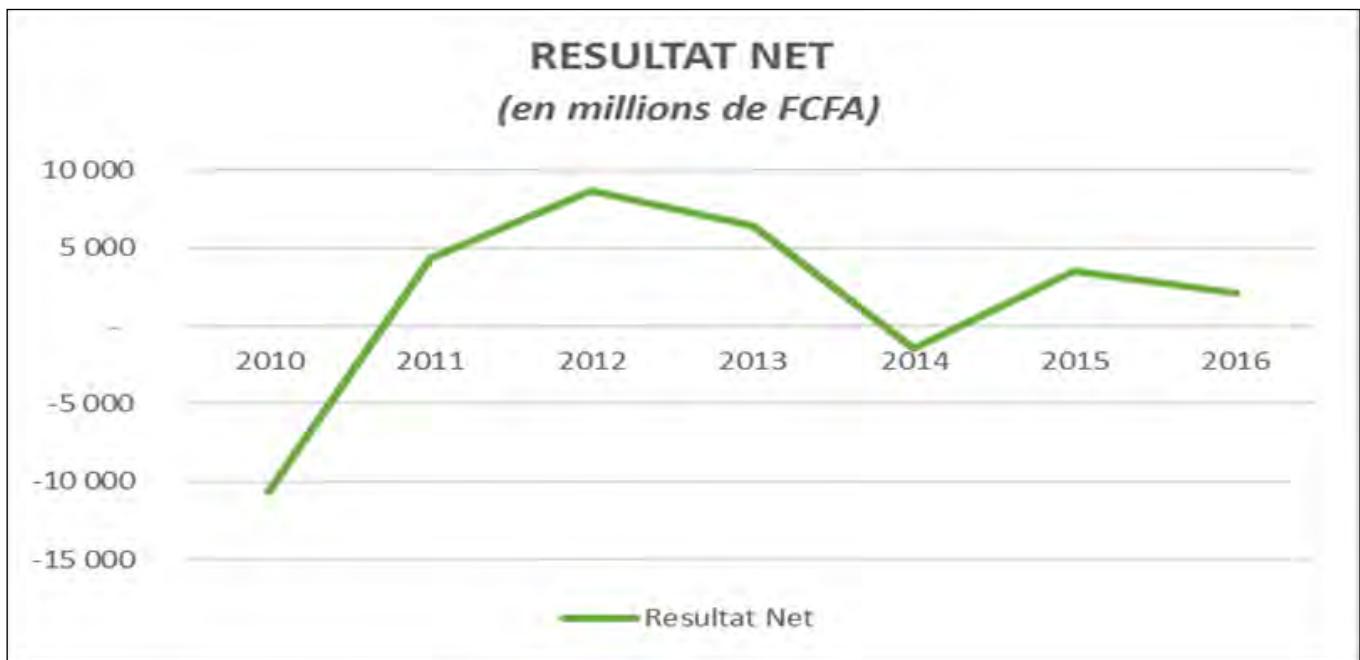
(1) Dotations aux provisions après deduction des provisions FRBG (99 millions de FCFA)

Le coût net du risque bénéficie de reprises de provisions importantes sur une signature. Cependant, le niveau de provision demeure élevé.



• Le résultat

Le résultat net de l'exercice 2016 s'établit à 1 877 millions de FCFA contre 3 522 millions de FCFA en 2015 soit une baisse de 46%.



• Les ratios

Au 31 décembre 2016 seul deux ratios ne sont pas respectés : le ratio de contrôle des prêts aux actionnaires et assimilés (212% contre 20%) et celui du contrôle des immobilisations hors exploitation (20% contre 15%).

RATIOS	NORME	DEC 2016
FPE	10 000	27 693
FP / Risques	8%	11%
Coefficient Couverture Emplois à M.L.T/Ress Stable (Transformation)	50%	89%
Coefficient de liquidité	75%	108%
Contrôle des participations des entreprises autres que bk & Ets fin & Sté Im	<15% FPB	8%
Contrôle des immob.H.Ex & particip stés immob.	15%	20%
Contrôle des immob. et participations	max100% FPE	84%
Contrôle prêts act.dirigeants et personnel avec l'Etat	20%	212%
Contrôle prêts dirigeants et personnel	20%	20,12%

3 ■

TROISIÈME PARTIE : RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Goodwill Audit & Consulting
Abidjan Cocody II Plateaux
06 B.P 1075 - Abidjan
RCCM CI-ABJ-2006-B 2679
CC : 4104919 - Y

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Banque Nationale d'Investissement
BNI
01 BP 670
Abidjan 01

Le 27 juin 2017

Rapport des Commissaires aux Comptes

Etats financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Banque Nationale d'Investissement (BNI) tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi et la réglementation bancaire.

I. Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels ci-joints de la Banque Nationale d'Investissement, comprenant le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, et les notes annexes.

A notre avis, les états financiers annuels de la BNI sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables éditées par le Plan Comptable Bancaire de l'UMOA.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément au Code d'éthique et de

déontologie des experts-comptables de Côte d'Ivoire et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation sur les litiges en cours

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point décrit au paragraphe 17 des notes annexes aux états financiers annuels relatif aux provisions sur les litiges avec d'anciens employés de la Banque.

Responsabilité du Conseil d'Administration relative aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire de l'UMOA, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du commissaire aux comptes.

II. Vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation bancaire

II.1 Vérifications spécifiques et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion (mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport du commissaire aux comptes sur ces états financiers annuels), des documents d'établissement de crédit relatifs aux ratios prudentiels et du projet de textes de résolutions.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est de procéder aux vérifications et autres informations spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'anomalie significative dans les autres informations et vérification spécifiques, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

II.2 Exécution du budget de l'exercice 2016

En application des dispositions de la loi n° 97-519 du 4 décembre 1997 portant définition et organisation des sociétés d'Etat, nous vous présentons nos observations sur l'exécution du budget de la BNI pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le budget de la BNI pour l'exercice 2016 a été présenté, adopté par le Conseil d'Administration et approuvé le 29 janvier 2016 par le Ministre auprès du Premier Ministre chargé du budget et du portefeuille de l'Etat.

Au titre de l'exercice 2016, les écarts présentés dans le tableau ci-dessous ont été notés entre les prévisions définies dans le budget énoncé ci-dessus et les réalisations pour les principaux agrégats :

En millions de FCFA

Libellés	Budget	Réalisation 31/12/2016	Ecart budget- réalisé	Taux d'exécution du budget
Total Bilan	605.838	530.111	(75 727)	88%
Produit net bancaire	31.169	24 873	(6.296)	80%
Résultat brut d'exploitation	8.250	3 214	(5.036)	39%
Coût net du risque	(4.500)	(2 522)	1.978	56%
Résultat net	5.115	1 877	(3.238)	37%

II.3 Vérifications spécifiques prévues par la réglementation bancaire

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques relatives au respect de la réglementation prudentielle, conformément aux normes de la profession.

Nous devons porter l'information suivante à votre attention :

Le ratio de couverture des immobilisations hors exploitation et des participations dans des sociétés immobilières s'établit à 20 % pour un maximum réglementaire de 15 %.

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance n°2009-385 portant réglementation bancaire, nous vous informons que les encours de crédits accordés aux actionnaires détenant chacun directement ou indirectement 10 % au moins des droits de vote, aux personnes participant à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la Banque ainsi que les entreprises privées dans lesquelles les personnes précitées exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social s'élèvent à FCFA 5.569 millions au 31 décembre 2016, hors concours accordés à l'Etat. Ces crédits représentent 20,11 % des fonds propres effectifs de la Banque à cette date contre 20 % prévu par le dispositif prudentiel.

La prise en compte du montant des concours accordés à l'Etat de Côte d'Ivoire dans le calcul de l'encours global, au titre de l'article 45 de la loi bancaire, entraîne un total encours de FCFA 57 914 millions, soit 209 % des fonds propres effectifs.

II.4 Vérification des indemnités et autres rémunérations versées aux dirigeants sociaux

La note circulaire n°001-2011 du Premier ministre, relative à l'harmonisation des conditions de service et de rémunérations des dirigeants sociaux des sociétés d'Etat et des sociétés à participation financière publique majoritaire, prise le 15 juillet 2011, fixe le plafond des rémunérations allouées au Président du Conseil d'Administration et aux Directeurs Généraux à FCFA 3,3 millions et FCFA 4,3 millions et le plafond des indemnités versées aux Administrateurs à titre de jetons de présence à FCFA 3 millions.

Il ressort de nos vérifications qu'au titre de l'exercice 2016, les indemnités versées au Président du Conseil d'Administration, les jetons de présence accordés aux administrateurs et les rémunérations du directeur général n'ont pas excédé les seuils maximum précités.

II.5 Vérification du respect de la réglementation sur les passations de marché public

En notre qualité de Commissaires Aux Comptes, conformément à la note 123 MEF/DGE/DPP/KGA du 23 février 2008 de la Direction de la Privatisation et des Participations, complétée par l'article 3 de l'Arrêté N° 200/MEF/DGBF/DMP du 21 avril 2010, il nous appartient d'informer de la mise en application ou non par les sociétés d'Etat des dispositions du Code des Marchés Publics.

Ces dispositions imposent que tout marché public passé par une société d'Etat ne soit attribué qu'après une procédure d'appel à concurrence avec obligation de :

- faire valider les dossiers d'appel d'offre par la direction générale du portefeuille de l'Etat (DGPE) avant leur publication dans les supports autorisés pour les marchés supérieurs au seuil de référence de FCFA 100 millions ;

- constituer une commission d'ouverture et de jugement des offres (COJO) dont la composition est définie par le code des marchés publics, qui procédera à attribution du marché ; les propositions d'attribution de la COJO devant faire l'objet de validation par la Structure administrative chargée des Marchés Publics pour les marchés supérieurs à FCFA 300 millions ;
- et faire approuver tous les marchés publics par le Conseil d'Administration, étant entendu que le Conseil peut déléguer cette compétence au Directeur Général selon un seuil qu'il fixe par délibération.

Les contrôles réalisés par nos soins sur la base de sondages, n'ont pas mis en évidence d'anomalie majeure à porter à votre attention.

II.6 Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé à l'évaluation du gouvernement d'entreprise, de l'environnement de contrôle et des procédures de contrôle interne au sein de la Banque. Notre revue du contrôle interne avait essentiellement pour objectif d'orienter nos travaux d'audit des états financiers. Ne consistant pas en une étude approfondie de l'organisation, elle n'a donc pas nécessairement mis en évidence toutes les faiblesses de l'organisation actuelle.

Notre examen a toutefois mis en évidence des axes d'améliorations qui font l'objet d'un rapport distinct adressé à la Direction de la Banque, conformément à l'article 8 de la circulaire n°004-2011/CB/C relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédits de l'UMOA.

Les Commissaires aux Comptes

Goodwill Audit & Consulting



Abou-Bakar Ouattara
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.



Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé



Banque Nationale d'Investissement
Immeuble SCIAM,
Avenue Marchand, Plateau
01 BP 670 Abidjan 01
Tél. : (225) 20 20 98 00
Fax: (225) 20 21 35 78
info@bni.ci / www.bni.ci